



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



## POUVOIRS SUBSIDIENTS



## Réalisation

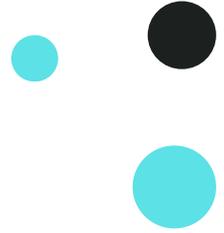
Esther Kouablan (Directrice), Malamine Fadiaba, Serdar Topalka, Abobakre Bouhjar (Coordinateur EP, Animateur-formateur), Nicha Mbuli (Juriste), JD Wakam (Chargé de communication), Nurten Kosova (Assistante sociale), Hélène Kouamé (Chargée de projets, Recherche de fonds), Catherine Harris, Riduan El Afaki (Documentaliste)

## OBJET SOCIAL

*“Le Mrax est une association qui lutte contre l’antisémitisme, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocides nazi à l’initiative d’une poignée de résistants juifs.*

*L’association a pour but la lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie. Elle appelle à l’union et à l’action l’ensemble de celles et ceux qui entendent s’opposer aux discriminations, aux haines, aux préjugés fondés sur la prétendue race, la nationalité, la langue, la culture, l’origine nationale ou ethnique, la couleur de peau, la confession ou les convictions philosophiques. Elle veut faire triompher l’amitié et la paix entre les peuples et promouvoir l’égalité et la fraternité entre les humains. Elle contribue à la défense de la mémoire des victimes de persécutions racistes, commises notamment lors d’un génocide.*

*Elle peut accomplir tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet. Elle met en place toute action et tout service lui permettant de réaliser ses objectifs et d’atteindre ses buts.”*



# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Présidents

- *Yves Lodonou*

## Vice-Présidente

- *Jacqueline OFFOGBA*

## Trésorier

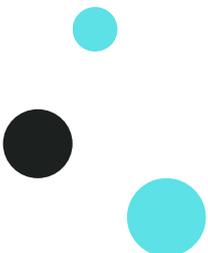
- *Sampson Antonio KOKOU*

## Secrétaire

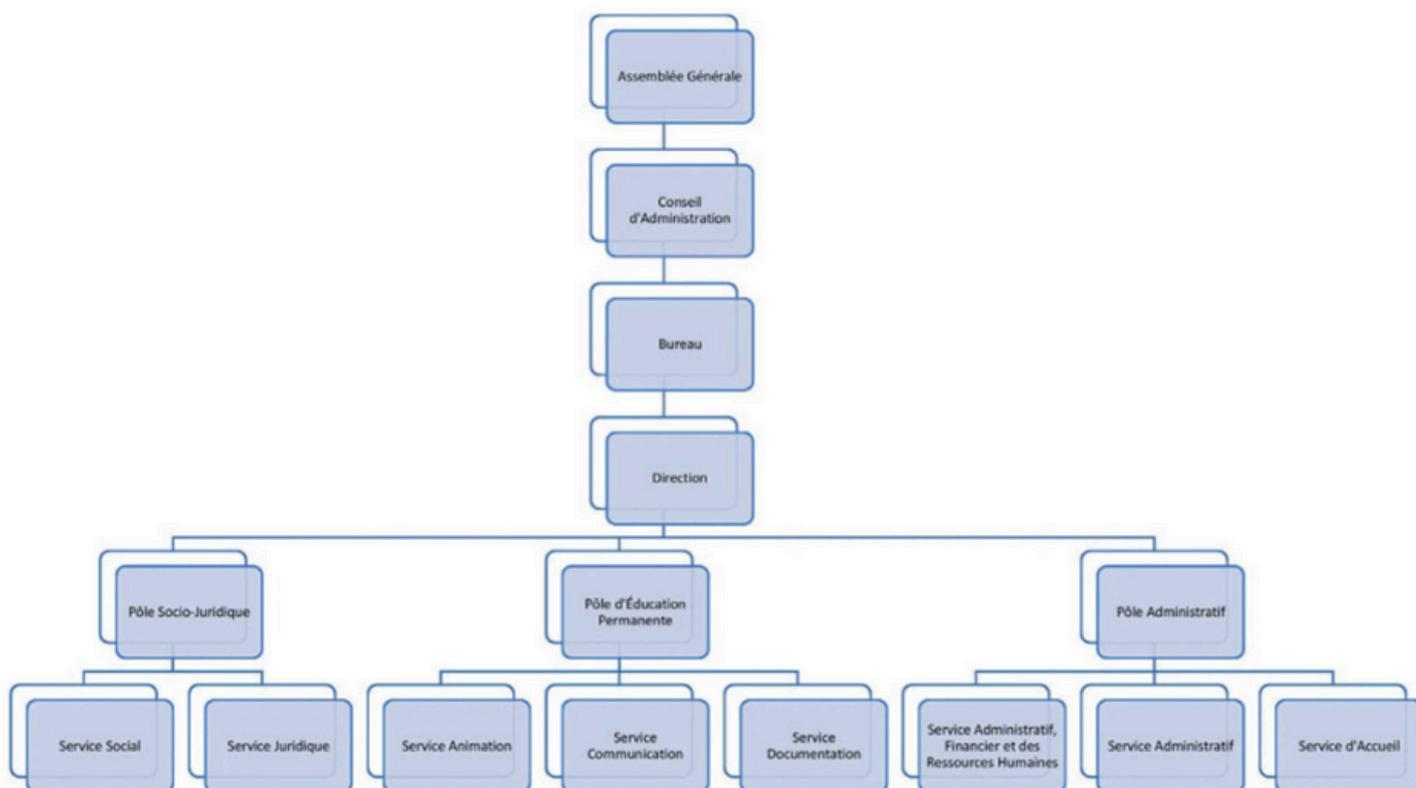
- *Honorine KUETE*

## Administrateur-trice-s

- *Moïse ESSOH*
- *Cécile RUGIRA*
- *Martial DOUA*
- *Jean-Paul FOKI*



# ORGANIGRAMME



# ÉQUIPE



**Esther KOUABLAN**

*Directrice du Mrax*



**Nicha MBULI**

*Juriste*



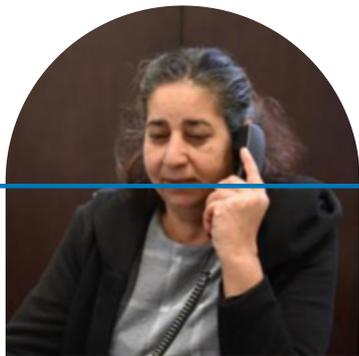
**Nurten KOSOVA**

*Assistante sociale*



**Hélène KOUAME**

*Animatrice-Formatrice  
Chargée de projets*



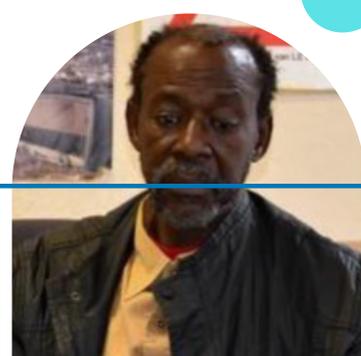
**Asiye ZORSU**

*Collaboratrice administrative*



**Ceren BAS**

*Coordinatrice Ressources Humaine et Comptabilité*



**Malamine FADIABA**

*Coordinateur Éducation Permanente  
Animateur-Formateur*



**Serdar TOPALKA**

*Animateur-Formateur*



**Riduan EL AFAKI**

*Documentaliste-Archiviste*



**Catherine HARRIS**

*Documentaliste-Archiviste*



**JD WAKAM**

*Chargé de Communications*

## Table des matières

<b>SERVICE SOCIAL .....</b>	<b>2</b>
<b>SERVICE JURIDIQUE .....</b>	<b>15</b>
<b>PÔLE D'ÉDUCATION PERMANENTE / ANIMATION-FORMATION.....</b>	<b>25</b>
<b>LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU MRAX .....</b>	<b>37</b>
<b>SERVICE COMMUNICATION .....</b>	<b>39</b>

## Service Social

Qu'on le nomme le centre d'accueil pour immigrés ou service social, notre service joue un rôle primordial dans l'accompagnement et le conseil de notre public dans une société guidée par des lois et des règles de plus en plus incompréhensibles pour le citoyen, belge ou immigré. Depuis sa création, notre service social se veut un service de proximité au service de notre public en s'efforçant de répondre aux demandes diverses et complexes qui lui sont soumises. Promouvoir l'intégration sociale, simplifier l'accès aux droits et aux services et renforcer la résilience des personnes en situation de vulnérabilité sont les maîtres mots et les objectifs principaux guidant le travail de notre assistante sociale.

Le travail fourni et l'expertise acquise durant des décennies ont fait de notre service social un service incontournable dans le paysage associatif bruxellois – voire à l'échelle nationale – dans le secteur principalement du droit des étrangers. De plus, en dehors de son domaine de prédilection, il intervient également dans le domaine des droits sociaux en répondant à une variété de besoins, allant de l'assistance administrative à l'accompagnement psychosocial.

En 2023, notre service social a eu à assurer ces missions dans 2633 dossiers. S'adaptant aux besoins sociaux et administratifs du public, notre assistante sociale a accompagné, conseillé et guidé 947 personnes. L'écart entre le nombre de dossiers et le nombre de personnes ayant eu

recours à notre service trouve son explication dans la multiplication des demandes soumises. Si certains dossiers ne concernent qu'un domaine d'intervention, dans la majorité des cas, une personne arrive avec plusieurs requêtes. Le souci d'offrir un service personnalisé répondant aux besoins de chacun.e est central dans le travail de notre assistante sociale.

Ce rapport annuel 2023, comme ceux des années précédentes, offre donc une analyse approfondie des données démographiques et des thématiques abordées au cours de l'année. En outre, nous analysons le travail engrangé durant l'année écoulée selon la nationalité, l'âge, le genre du public ayant eu recours à notre service social. La nature des besoins exprimés par ledit public est également abordée; nous permettant, ainsi, de mettre en lumière nos principales activités, les succès obtenus et les innovations introduites.

Dans son travail quotidien, l'assistante sociale peut compter sur la collaboration et le soutien de l'ensemble de l'équipe dans la mesure où son domaine d'intervention est aussi varié que le profil du public qu'elle reçoit. Nous avons mené de nombreuses sessions individuelles sur des sujets variés tels que l'accompagnement administratif (aide à la rédaction de documents, démarches administratives), le soutien psychologique (sessions de conseil, gestion du stress, soutien émotionnel), et la guidance sociale (conseils sur l'intégration, accès aux services publics, orientation vers d'autres structures d'aide). Ces sessions reflètent la diversité des besoins de nos

usagers et nous permettent d'ajuster nos services pour mieux répondre à leurs attentes.

L'examen des données recueillies au cours de l'année, nous pouvons identifier les tendances et les évolutions de notre audience. Cette analyse nous aide non seulement à comprendre les besoins changeants et à adapter nos services en conséquence, mais aussi à améliorer l'efficacité de notre soutien en ajustant nos méthodes et ressources pour offrir une aide plus ciblée et efficace.

Ce rapport annuel témoigne de notre engagement à soutenir notre public de manière efficace et proactive. Nous restons déterminés à adapter et améliorer continuellement nos services pour répondre aux besoins évolutifs de notre population.

## I. Activités du Service

Pour mieux répondre aux besoins de notre public, nous avons mis en place diverses activités structurées et régulières, visant à offrir un soutien complet et adapté.

En tant que service de première ligne, le service social tient des **permanences sociojuridiques**, principalement en droit des étrangers mais également dans le domaine des droits sociaux. Lors de ces permanences – ouvertes les mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h (avec une pause de 13h à 14h), l'assistante sociale répond aux questions et fournit une assistance immédiate, permettant ainsi de traiter rapidement les demandes urgentes et de fournir des informations essentielles.

En dehors de ces jours et heures de permanence, l'assistante sociale reste disponible par téléphone ou par mail. La mise à disposition d'un téléphone portable pour le service social permet à des personnes en dehors du territoire belge de prendre contact via WhatsApp. Cela bénéficie également au public présent en Belgique car ils et elles peuvent fournir des documents via ce canal.

Notre assistante sociale offre un **accompagnement personnalisé** à toutes les personnes qui s'adressent à elle. Ainsi, une assistance individuelle est fournie pour les démarches administratives, sociales et juridiques, en prenant en compte les spécificités de chaque situation. Cet accompagnement peut également prendre la forme d'une réorientation vers le service adéquat,

Prenant appui sur les thématiques abordées lors de nos permanences, **nous sensibilisons et informons le public** sur leurs droits et les ressources disponibles, en proposant des ateliers et des formations pour renforcer leur autonomie.

La mobilisation de la puissance du collectif pour résoudre les problèmes dans notre secteur d'activité a conduit notre assistante sociale à prendre activement part au **groupe de travail « Amoureux, vos papiers ! »** qui traite de la question des couples mixtes [un des partenaires est issu d'un pays hors UE et dispose ou pas d'un titre de séjour en Belgique] et des obstacles qu'ils rencontrent lorsqu'ils souhaitent officialiser leur relation soit via le mariage, la cohabitation légale ou la reconnaissance d'un enfant né de ce couple.

Dans ce GT, l'assistante sociale apporte son expertise et son soutien à des couples mixtes qui, souvent, font face à une législation répressive et des pratiques discriminatoires de certaines communes.

## **II. Le service social en chiffre**

Après avoir présenté un aperçu général de notre service social et de nos activités en 2023, il est primordial de procéder à une analyse approfondie des données recueillies. Cette partie présente un aperçu de la répartition du public en fonction de différents critères tels que la nationalité, l'âge, le genre et les sujets abordés lors des permanences.

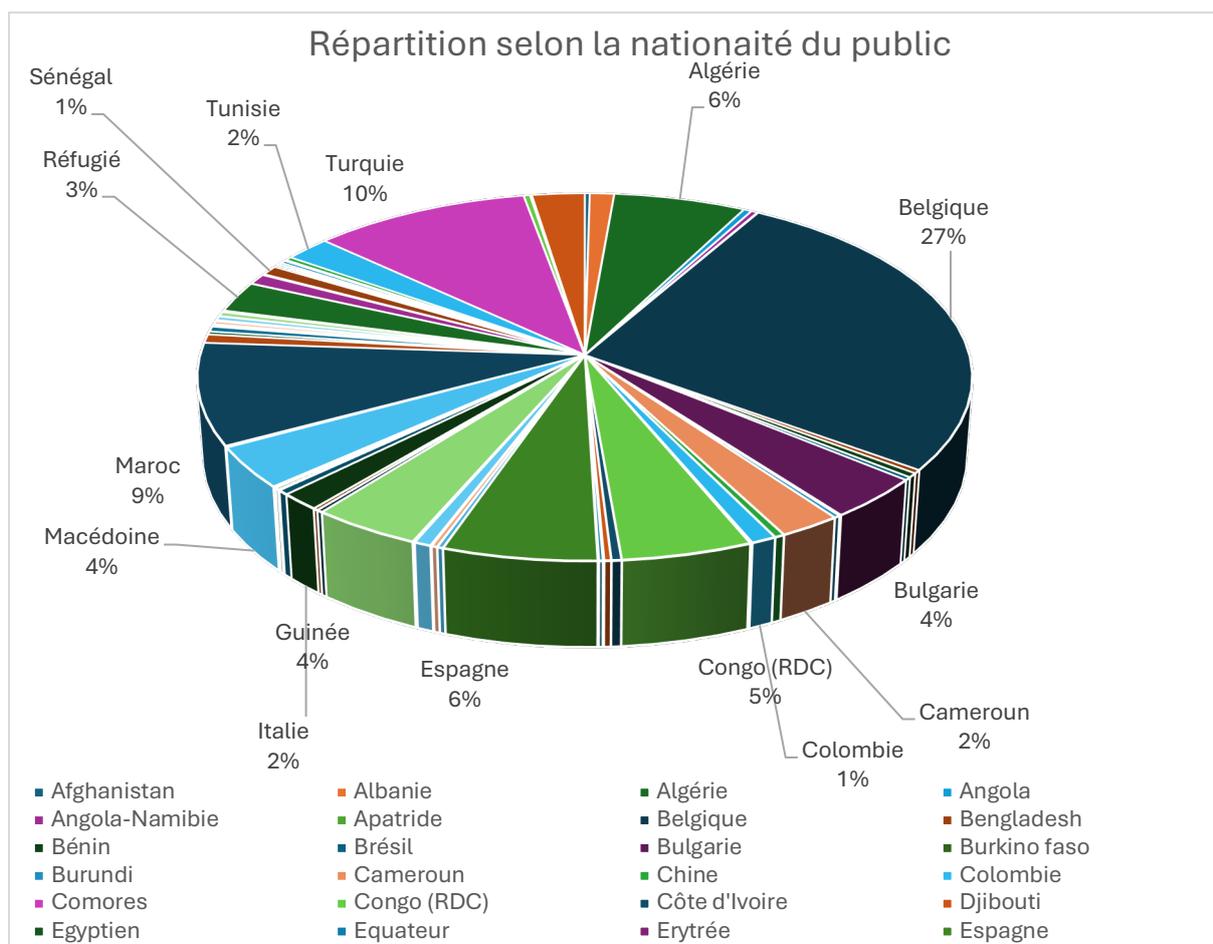
En examinant ces données, nous pouvons approfondir notre compréhension des dynamiques et des besoins particuliers de notre audience. Grâce à cette analyse, nous pouvons également repérer les domaines où des améliorations sont nécessaires et adapter nos services afin de répondre de

manière plus efficace aux attentes et aux exigences de nos usagers.

Les sections suivantes exposent en détail les résultats de notre analyse, fournissant des informations précieuses sur les tendances et les caractéristiques de la population que nous accueillons, et soulignant les conséquences pour l'avenir de notre service social.

### **II.1. Répartition selon la nationalité du public**

En 2023, 947 personnes ont sollicité l'intervention de notre service social, que ce soit en présentiel ou par mail. Le public ayant recours à notre service social se caractérise par sa diversité. Plus de 70 nationalités ont poussés la porte de nos locaux, avec majoritairement des personnes de nationalité belge (27%), de nationalité turcs (10%) et de nationalité marocaine (9 %).



**Graphique : Répartition selon la nationalité**

La diversité significative de notre public exige une approche flexible et adaptée de la part du service social du MRAX pour répondre aux besoins variés de ses usagers.

La **diversité culturelle**, que mettent en lumière les chiffres, souligne l'importance d'avoir des services multilingues et culturellement adaptés pour répondre efficacement aux besoins de chacun.e. Permettre au public de s'exprimer dans une autre langue – avec laquelle il est plus à l'aise – libère la parole et permet à notre assistante sociale de saisir précisément les besoins. La relation de confiance née également de cela.

Notre public est majoritairement un public d'origine étrangère. Il pourrait être intéressant de proposer certains ateliers, se **focalisant sur ce public**, sur des thématiques telles que les droits civiques, des sessions de formation professionnelle spécifiques ou des services de médiation culturelle pourraient être particulièrement bénéfiques.

Connaître la nationalité des personnes composant notre public permet à notre assistante sociale d'interroger le terrain sur les initiatives locales ou communautaires ciblant cette nationalité. Elle nous permet également de voir si des ressources spécifiques manquent ou si des barrières

culturelles ou linguistiques existent. Cela afin d'adapter **nous adapter**.

## II.2. Répartition selon la commune

En ce qui concerne le lieu de résidence, les personnes qui consultent le service social

viennent principalement de la Région de Bruxelles-Capitale. Comme pour les années précédentes, nous constatons que le public ayant le plus recours aux services de notre assistante sociale est originaire soit de Schaerbeek (29%), de Bruxelles (14%) ou de Saint- Josse-Ten-Noode (12%). La réputation du service est telle que quelques dossiers concernaient des résidents de communes flamandes.



**Graphique : répartition selon la commune**

La position géographique du MRAX, entre la Gare de Bruxelles-Nord et la station de métro Botanique, joue un rôle non négligeable dans l'afflux d'un public majoritairement issu de ces 3 communes.

La forte représentation de personnes résidant à Schaerbeek pourrait s'expliquer par la proximité géographique du service social du MRAX et la densité de population élevée dans cette zone. La ville de Bruxelles, en tant que capitale, est un centre

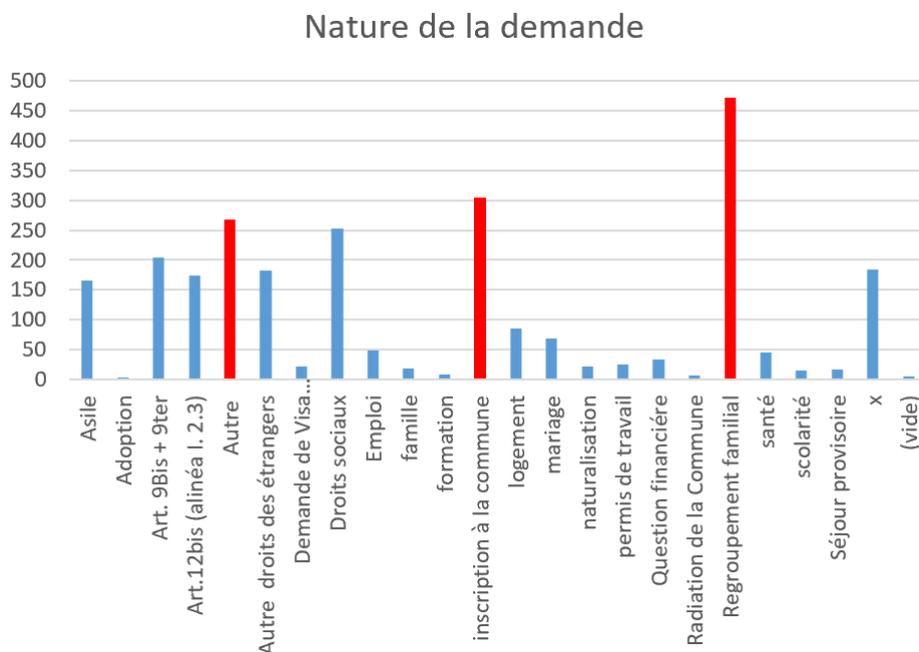
névralgique où convergent de nombreux besoins sociaux diversifiés. En ce qui concerne Saint-Josse-Ten-Noode, cette localité, bien que petite en superficie, a une densité de population très élevée et un nombre important de résidents nécessitant des services sociaux.

Proximité géographique, densité de population, structure socio-économique et réseaux communautaires solides de ces localités sont, donc, les facteurs contribuant à la forte fréquentation de notre service social par un public issu de ces 3 communes. Afin de satisfaire cette demande de manière efficace, il est essentiel d'ajuster nos services, de consolider notre présence locale et de continuer à créer des partenariats stratégiques.

### II.3. Répartition selon la nature de la demande

Si le service social a reçu 947 personnes, il a eu à traiter 2633 demandes distinctes car un même dossier peut comporter différentes questions.

Le graphique offre un aperçu des priorités et des besoins des personnes à travers les demandes du public et ses différentes demandes administratives et sociales. Il révèle des dynamiques familiales, économiques et migratoires qui nécessitent des réponses politiques et sociales adaptées pour assurer une intégration réussie et le bien-être des individus concernés.



**Graphique nature de la demande**

En 2023, le domaine du droit des étrangers a été le domaine pour lequel notre service social a été le plus sollicité. Le regroupement familial (18%) se retrouve en tête de liste des besoins le plus exprimé dans ce domaine. Suivent l'inscription à la commune (12%), les procédures de régularisation 9bis et 9ter (8%) et la procédure de déclaration de nationalité – art.12bis (7%). La catégorie « autres droit des étrangers », qui représente 10 % des demandes, regroupe une variété de demandes qui ne rentrent pas dans les autres catégories spécifiques, montrant la diversité des besoins des participants.

Les démarches de regroupement familial sont souvent complexes et nécessitent un soutien administratif et juridique, expliquant la forte demande. Dans un contexte migratoire où de nombreuses familles sont séparées par les migrations, ce besoin devient primordial. L'importance des liens familiaux est une réalité que nous pouvons dégager de nos permanences. Immigrés, belges ou européens, le droit de vivre en famille est un droit naturel dont le besoin s'exprime par la recherche d'une solution pour être réunis avec les membres de leur famille. La condition de moyens de subsistances stables, réguliers et suffisants, correspondant à 120% du revenu d'intégration (actuellement 2048, 53 euros net/ mois) constitue un obstacle non négligeable au respect du droit de vivre en famille et de se réunir dans le pays du choix de vie. Nos permanences nous ont permis ainsi de constater que de nombreuses personnes - hommes ou femmes- se retrouvent exclues de ce droit. La non connaissance de la législation - qui devient de plus en plus complexe - et les nombreuses réponses négatives de l'Office

des étrangers - même avec un budget - sont l'une des principales raisons poussant à contacter notre service social.

La deuxième place occupée par « l'inscription à la commune » démontre l'importance de ces services dans la vie des individus. Elle souligne également la dépendance des citoyens - belges, immigrés ou européens - aux structures administratives pour accéder à leurs droits fondamentaux et aux aides nécessaires. La numérisation des services publics, notamment en ce qui concerne la prise des rendez-vous pour une démarche qui, avant la COVID, se faisait de manière instantanée, a complexifiée cette procédure oh combien importante pour l'activation de droits.

En ce qui concerne les droits sociaux, la stabilité économique et le bien-être social semblent être une des principales préoccupations de notre public en 2023. Notre public cherche à sécuriser ses moyens de subsistance et à bénéficier des protections sociales. Dans ce domaine, outre les droits sociaux sensu stricto [allocations, aides sociales, etc] (10%), on retrouve les demandes liées au logement (3%) et à l'emploi (2%). Ces demandes concernent des services essentiels qui garantissent une vie digne et l'égalité des chances. Ces droits sont fondamentaux pour assurer la justice sociale et l'égalité. Ils permettent aux individus de participer pleinement à la vie économique, sociale et culturelle.

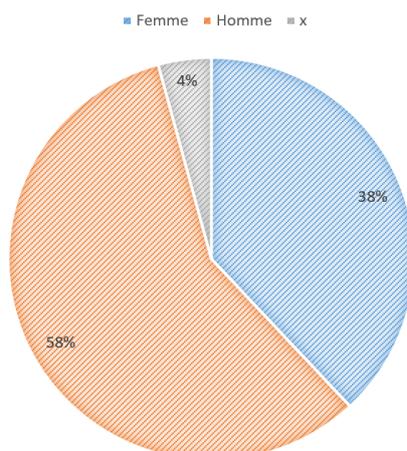
Les personnes issues de milieux socio-économiques défavorisés sont souvent celles qui demandent le plus de soutien social. L'accès équitable aux droits sociaux est essentiel pour la cohésion sociale et la

stabilité d'une société. Lorsque les besoins sociaux de base sont satisfaits, les individus sont plus susceptibles de contribuer positivement à la société, réduisant ainsi les tensions sociales et les conflits. C'est l'occasion pour le MRAX d'attirer l'attention des politiques sur la nécessité d'assurer des politiques sociales inclusives et suffisantes pour répondre aux besoins de tous les citoyens, en particulier des plus vulnérables.

En ce qui concerne le genre, si l'on constate que ce sont majoritairement des hommes qui se sont présentés aux permanences de notre service social (58%) – contre 38 % de femmes et 4 % de personnes non-binaires ou non identifiées – il ne peut être établi de lien entre cette donnée et le type de besoins exprimés. En effet, indépendamment du genre, les demandes soumises à notre service sociale, par les différentes catégories, sont identiques.

#### II.4. Répartition du public selon le genre

##### SEXE DES PARTICIPANTS



Graphique : Hommes/Femmes

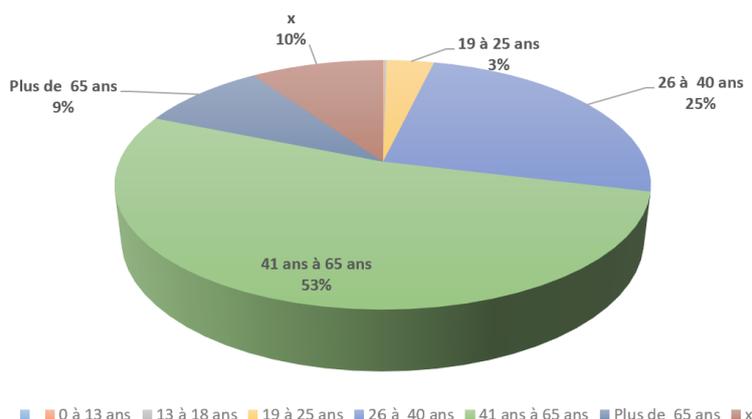
Les missions du MRAX, qui incluent la défense des droits humains, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale, sont en parfaite adéquation avec les besoins variés de ces différents groupes. Le MRAX joue un rôle crucial en offrant un soutien adapté et en travaillant à créer une société plus juste et égalitaire pour tous les individus, indépendamment de leur genre. Aussi, la présence de participants non-binaires ou

non spécifiés montre une reconnaissance accrue et une visibilité des identités de genre diversifiées.

#### II.5. Répartition du public selon l'âge

En 2023, notre service social a assisté 947 personnes. L'analyse de la répartition par âge des participants aux services du MRAX révèle des besoins diversifiés et spécifiques.

### Tranche d'âge des participants



### Graphique : Catégorie d'âge

Les 41 à 65 ans représentent plus de la moitié du public ayant eu recours à notre service social. Avec 53 %, cette catégorie d'âge a exprimé des besoins liés à l'emploi, à la sécurité sociale et à la santé. Les 26 à 40 ans (25 %) ont cherché du soutien principalement dans le domaine de l'emploi, du regroupement familial et des droits sociaux. Quant aux plus de 65 ans (9%), ils ont formulé des besoins spécifiques en matière de santé, de sécurité sociale et de protection contre l'isolement.

Cependant, la faible participation des moins de 25 ans (3%) indique un manque d'information ou de réticence à solliciter ces services. Il est donc crucial d'intensifier les efforts de sensibilisation et d'offrir des programmes adaptés à cette tranche d'âge. L'étiquette « x », 10%, regroupe des personnes qui n'ont pas souhaité que cette donnée soit recueillie. Cela montre l'importance d'une approche inclusive et confidentielle.

Le MRAX doit continuer à offrir des services adaptés à chaque tranche d'âge tout en renforçant l'inclusion des jeunes et des

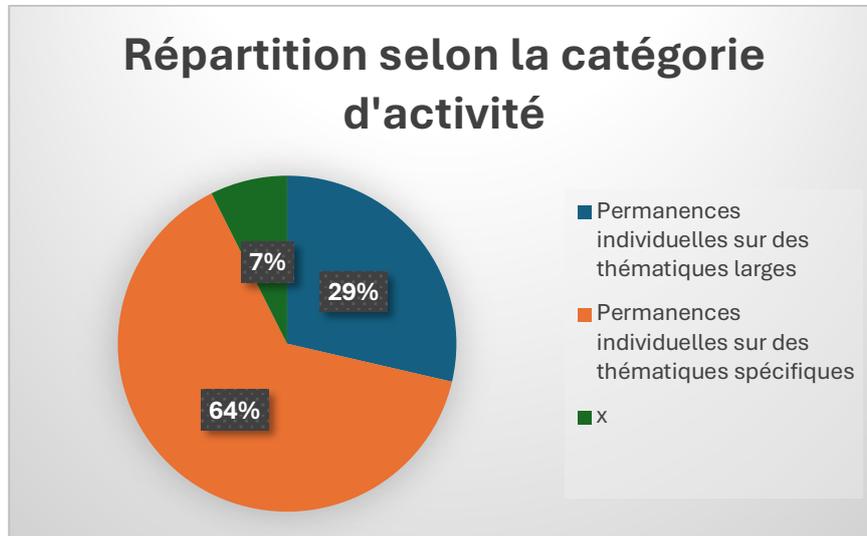
personnes non spécifiées. En s'assurant que tous les groupes d'âge sont représentés et soutenus, le MRAX vise à promouvoir une société plus inclusive et égalitaire. Par conséquent, les missions du MRAX, qui incluent la défense des droits humains, la lutte contre la discrimination et la promotion de l'égalité, sont parfaitement en adéquation avec les besoins variés des différents groupes d'âge. Ainsi, l'organisation joue un rôle crucial en offrant un soutien adapté et en travaillant à créer une société plus juste pour tous les individus, indépendamment de leur âge.

### II.6. Analyse des permanences par thématiques

L'information ou l'accompagnement dont peuvent bénéficier les personnes ayant recours au service social prend la forme d'une permanence individuelle pouvant porter sur des thématiques larges liées au droit étrangers ou à toute autre question pour peu qu'elle ait trait à notre objet social et qu'elle recouvre les compétences du service.

En 2023, plus de 64 % des demandes concernaient des permanences individuelles sur des thématiques spécifiques. Les permanences individuelles sur des thématiques larges constituaient 29 % des

sujets. 7% des thématiques n'étaient pas identifiés.



**Graphique : catégorie d'activité**

Les permanences individuelles sur des thématiques spécifiques couvrent des sujets précis et complexes comme le logement, les droits sociaux, l'emploi et la santé. Le public cherchant des solutions à des problèmes souvent complexes et spécifiques, les chiffres indiquent le souci dudit public d'obtenir des conseils spécialisés et une assistance détaillée et experte.

Les permanences sur des thématiques larges jouent un rôle essentiel en offrant une vue d'ensemble des problèmes du public. Elles incluent des consultations initiales, des orientations globales et des conseils couvrant plusieurs aspects simultanément. Ces permanences servent souvent de point de départ au diagnostic des situations globales avant de diriger les

personnes vers des services spécialisés pour des questions spécifiques.

Enfin, les permanences non spécifiées ou sur d'autres thématiques démontrent la flexibilité et l'adaptabilité du service social. Cette catégorie comprend des sujets divers qui ne s'inscrivent pas dans les classifications principales ou des cas où les thématiques ne sont pas clairement définies. Bien que minoritaire, cette catégorie montre l'engagement du MRAX à répondre à une variété de besoins, y compris ceux qui ne rentrent pas dans les autres classifications. Le service social continue de jouer un rôle crucial en offrant une assistance adéquate et spécialisée, contribuant à la lutte pour les droits sociaux et la promotion de l'égalité et de l'inclusion sociale.

### III. Forces et faiblesses

#### 1. Forces

Le service social du MRAX se distingue par plusieurs atouts significatifs. Tout d'abord, son expertise spécialisée permet de traiter des questions complexes telles que le logement, les droits sociaux, l'emploi et la santé, grâce à la formation et aux compétences de ses intervenants. Ensuite, son approche inclusive garantit que toutes les identités et besoins sont reconnus et respectés, renforçant la pertinence de ses services.

La flexibilité et l'adaptabilité du MRAX lui permettent de répondre à une large gamme de besoins, en offrant des consultations initiales et des orientations vers des services spécialisés. De plus, l'accessibilité de ses services assure que tous ceux qui ont besoin d'assistance peuvent y accéder facilement, facilitant l'accès aux droits pour le public.

Le soutien psychologique et social est une autre force majeure, offrant un accompagnement holistique et un soutien moral essentiel pour les personnes vulnérables. L'engagement du MRAX dans la lutte contre la discrimination se traduit par la promotion de l'égalité et des droits humains, ainsi que par des actions de plaidoyer et de sensibilisation.

Enfin, l'orientation et le réseau de partenariats permettent au MRAX d'assurer une prise en charge complète et cohérente, en collaboration avec diverses organisations et institutions. Ces forces combinées font du MRAX une organisation efficace dans la réponse aux besoins variés de son public et

dans la promotion d'une société plus juste et inclusive.

#### 2. Faiblesses

Malgré ses indéniables atouts, le service social du MRAX n'est pas exempt de certaines faiblesses susceptibles de limiter son efficacité et son impact. En premier lieu, les ressources limitées, tant sur le plan financier qu'humain, affectent la qualité et la rapidité de certains actes dispensés. Ce manque de ressources se traduit par une réalité préoccupante : le service social ne dispose actuellement que d'une seule assistante sociale pour accompagner un grand nombre de personnes.

Cet état de fait génère une surcharge de travail écrasante. En effet, la présence d'une unique assistante sociale face à la diversité et à la complexité des cas traités engendre une surcharge de travail considérable. Chaque jour, cette professionnelle, dotée d'une expertise acquise depuis plus de 40 ans de pratique, doit gérer de multiples dossiers, chacun nécessitant une attention particulière et des interventions spécialisées. La pénibilité de cette tâche est d'autant plus accentuée par le nombre croissant de personnes accompagnées, rendant parfois difficile la prestation de solutions plus adaptées et plus rapides.

Les barrières linguistiques rencontrées durant les permanences sociales entravent la visibilité et l'accessibilité pour certains publics. Cette situation est exacerbée par la surcharge de travail de l'assistante sociale, qui doit jongler entre l'accompagnement individuel et la communication avec des populations diverses.

De plus, la diversité et la complexité des cas traités nécessitent une approche holistique et une coordination efficace entre différentes thématiques et ou problématiques. C'est pourquoi, avec une seule assistante sociale, la gestion des cas reste un défi de taille. Les problèmes multiples et interconnectés des bénéficiaires requièrent des interventions longues et complexes, qui peuvent ralentir par moment le processus d'assistance.

Pour renforcer l'efficacité et l'impact du service social, le MRAX doit impérativement rechercher plus de financement afin de pouvoir recruter davantage de personnel qualifié, notamment, au moins un.e assistant.e social.e supplémentaire. En outre, le MRAX doit recruter du personnel multilingue pour surmonter les barrières linguistiques, pour mieux informer les publics sur les services disponibles, et mettre en place des mécanismes de coordination plus efficaces pour gérer les cas complexes. En surmontant ces défis, le MRAX pourra continuer à perfectionner ses interventions et à soutenir de manière encore plus efficace les individus et les publics qu'il s'efforce de servir.

### 3. Perspectives

Pour améliorer son efficacité et son impact, le service social du MRAX peut envisager plusieurs stratégies. Tout d'abord, il est crucial de recruter du personnel supplémentaire, notamment des assistantes sociales et du personnel multilingue, est essentiel pour répartir la charge de travail et offrir des services plus personnalisés.

Pour surmonter les barrières linguistiques et améliorer la visibilité, des campagnes de sensibilisation ciblées et le développement de matériel multilingue sont nécessaires. Le MRAX doit également renforcer la coordination interservices en créant des réseaux de collaboration et en utilisant des systèmes de gestion de cas informatisés.

L'adoption de technologies de l'information pour les consultations en ligne et le suivi des dossiers peut accroître l'efficacité. De plus, le développement de programmes spécialisés pour des groupes spécifiques (femmes, jeunes, migrants) et de services d'accompagnement global est essentiel pour répondre aux besoins particuliers.

Enfin, l'engagement communautaire peut être renforcé en impliquant les bénéficiaires dans la conception des services et en développant des programmes de volontariat et de bénévolat.

## CONCLUSION

Pour les années à venir, nous nous engageons à développer nos compétences et à diversifier nos actions afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de notre public. Nous mettrons l'accent sur plusieurs axes de développement pour atteindre cet objectif ambitieux :

**Renforcement des capacités de formation** : nous projetons d'intensifier les programmes de formation continue pour notre assistante sociale. Cela inclut des formations régulières sur les évolutions législatives et technologiques afin que cette

dernière soit toujours à la pointe des connaissances nécessaires pour continuer à offrir un service de qualité.

**Diversification des services** : nous prévoyons d'élargir la gamme de services proposés pour mieux répondre aux divers besoins spécifiques de notre public. Cela pourrait inclure la mise en place de programmes spécialisés pour différentes tranches d'âge, comme des activités adaptées aux seniors ou des ateliers pour les jeunes.

**Optimisation de la gestion des données** : nous comptons améliorer notre système de gestion des données pour effectuer des analyses plus précises et pertinentes. En adoptant des outils de gestion de données avancés, nous serons en mesure de mieux comprendre les besoins de notre public et d'ajuster nos services en conséquence. Cela inclut l'utilisation de logiciels de gestion de cas, des bases de données sécurisées pour protéger la confidentialité des informations personnelles, et des techniques d'analyse de données pour identifier les tendances et les besoins émergents.

**Innovation et adaptation continue** : nous nous engageons à maintenir un esprit d'innovation et à nous adapter constamment aux changements sociétaux et technologiques. Cela passe par une veille active sur les meilleures pratiques internationales, la participation à des réseaux professionnels, et l'expérimentation de nouvelles approches pour améliorer nos interventions. Par exemple, nous pourrions tester des initiatives pilotes dans certains quartiers avant de les étendre à l'ensemble du public.

En poursuivant ces objectifs avec détermination, nous sommes convaincus que nous pourrons continuer à améliorer l'accompagnement de notre public. Nous aspirons à être non seulement un service social réactif mais aussi proactif, anticipant les besoins futurs et préparant notre équipe à y répondre avec efficacité et compassion. En renforçant nos capacités, en diversifiant nos services, et en optimisant notre gestion des données, nous sommes résolument déterminés à améliorer le bien-être de chaque individu que nous avons le privilège de servir.

## Service Juridique

Un service de première ligne de soutien individuel contre toutes les formes de discrimination dite raciale.



Le service juridique du MRAX assure l'assistance aux personnes ayant vécu le racisme et la discrimination dans différents domaines de la société : accès aux biens et services, logement, emploi, espace public, espace privé, relations de voisinage, enseignement...

Conformément à nos statuts, le service juridique n'est compétent que pour certains critères protégés de la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie (dite loi antiracisme) et de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (dite loi anti-discrimination), à savoir les critères de :

- **La nationalité ;**
- **La prétendue « race » ;**
- **La couleur de la peau ;**

- **L'origine nationale ou ethnique ;**
- 
- **La langue ;**
- **Les convictions philosophiques ou religieuses.**

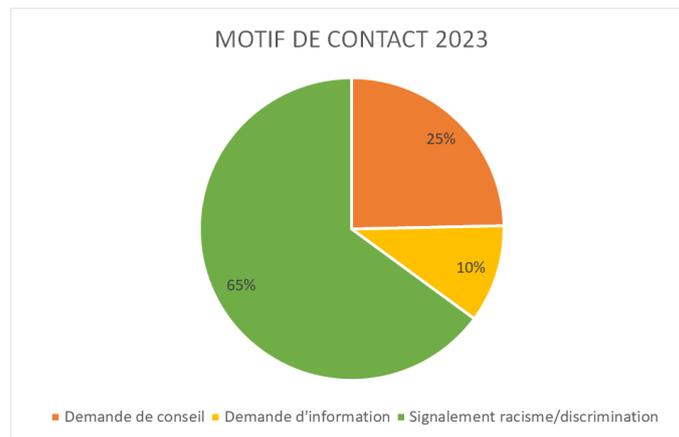
Le traitement de signalements en matière de racisme et de discrimination constitue la principale mission de notre service juridique. Différents canaux permettent au public de prendre contact avec ledit service : par mail ([juridique@mrax.be](mailto:juridique@mrax.be)), par téléphone (02/209.62.58 ou 0477/88.40.52) ou encore via notre page Facebook ou notre site internet ([www.mrax.be](http://www.mrax.be)). Les signalements peuvent également se faire en se présentant, sans rendez-vous, à une des permanences juridiques (lundi et mercredi de 9h à 13h et de 14h à 16h).

Toute personne, intéressée ou touchée par les discriminations, témoin ou personne ayant subi une discrimination, avérée ou ressentie, peut prendre contact avec notre service afin de faire un signalement ou tout simplement poser des questions sur le cadre

juridique belge de lutte contre les discriminations. Tout contact avec notre service est consigné dans une base de données.

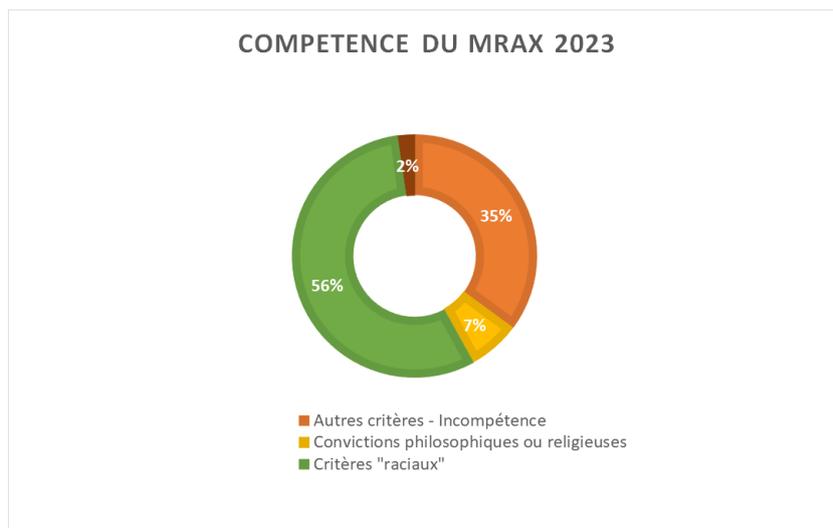
### Chiffres et tendances 2023

507 Signalements



En 2023, le service juridique a répondu à **507 signalements**. Demandes d'informations ou de conseils, signalement d'une discrimination subie ou témoignages sur des comportements et des pratiques discriminatoires constituent l'ensemble des motifs pour lesquels le public a eu recours à notre service de soutien individuel. Ces signalements font l'objet d'une analyse

approfondie afin de déterminer si notre service – bureau des plaintes est compétent eu égard à nos statuts. 329 signalements avaient trait à un critère de compétences pour lequel le MRAX est compétent. Autrement dit, 64,89% des signalements correspondaient à des situations requérant une intervention de notre service.



L'incompétence de notre service juridique dans un dossier peut également découler de la circonstance que, bien qu'un critère dit "racial" soit en cause, nous ne sommes pas face à une discrimination au sens légal, à savoir une différence de traitement fondée sur un critère protégé et qui ne peut être justifiée. En 2023, sur les 178 signalements encodés sous "Autres critères - Incompétence", 31 dossiers, soit 17%, ne rencontraient pas la définition légale. Néanmoins, cela ne veut pas dire que ces personnes n'ont pas subi une injustice.

Ces 329 signalements ne correspondent pas nécessairement au nombre de dossiers "racisme/discrimination" que notre service a eu à traiter. En effet, si malgré notre compétence, la personne nous ayant consulté ne souhaite pas aller plus loin "que faire un signalement", c'est-à-dire qu'elle souhaite juste porter à notre connaissance ces faits, la situation ne sera pas enregistrée dans la base de données "dossiers" et restera au niveau des signalements. En 2023, **201 dossiers**, soit 61,9% des cas, ont nécessité une intervention active de notre service.



Cette intervention peut prendre différentes formes. Lorsque l'identité de l'auteur des faits est connue de nos services, un courrier de rappel à la loi est envoyé. Ce fut le cas pour **107 dossiers** (53%). Dans d'autres cas, cette intervention se concrétise par une médiation/conciliation (**55 dossiers**). Dans certains dossiers, principalement, ceux concernant des faits de racisme ou de discriminations ayant cours dans l'espace public, l'auteur des faits est la plupart du temps non identifié (**39 dossiers**). Dans cette situation, nous conseillons, le plus souvent, de porter plainte à la police, si tous les éléments portés à notre connaissance nous permettent de présumer une violation de nos législations antiraciste et anti-discrimination. En 2023, aucun dossier n'a fait l'objet d'une saisine du parquet ou d'une plainte à la police de la part de notre service. Si cela peut en surprendre certains, nous attirons l'attention sur l'importance du travail de sensibilisation et de prévention contre le racisme de notre Mouvement. Nous privilégions et avons toujours privilégié la conciliation lorsque notre service juridique est saisi. Ce n'est que dans des cas extrêmement graves que le MRAX entreprend des démarches judiciaires.

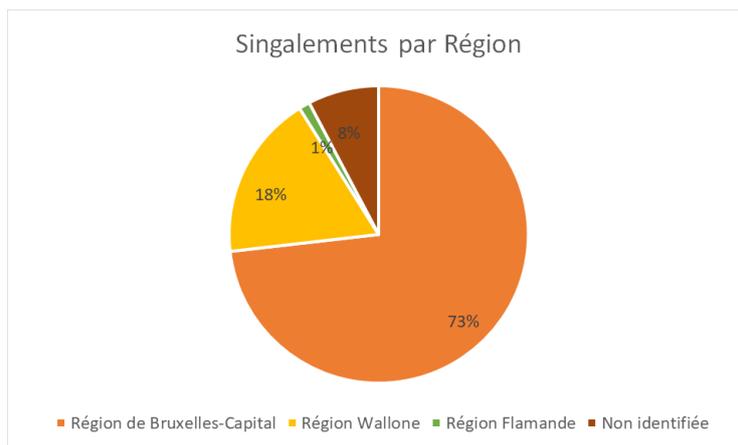
Depuis de nombreuses années, nous constatons que les obstacles au choix de la voie judiciaire sont nombreux. Les personnes qui subissent les discriminations sont de plus en plus réticentes à dénoncer les comportements et/ou pratiques discriminatoires auprès des autorités compétentes afin d'obtenir réparation. Cette réticence est motivée par des raisons financières (coût des démarches) mais surtout par le besoin de passer à autre chose après avoir fait le signalement. D'où cette problématique de la confusion des rôles que nous avons mis en lumière dans le rapport annuel 2020. Si la question se pose quant à l'étendu de nos prérogatives, elle se pose également en ce qui concerne la place qu'occupe la personne ayant subi la discrimination et nos juristes. Le MRAX ne peut se substituer à la place de la personne qui subit la discrimination. Il lui revient dès lors, si elle le décide, de porter plainte auprès des autorités compétentes. Il ne revient pas au service juridique- bureau des plaintes de prendre la décision d'aller en justice. Les règles dans ce domaine sont claires : il ne lui revient que de porter à la connaissance de notre Direction de l'opportunité ou non d'ester en justice dans un dossier. La décision finale revenant aux membres du Conseil d'administration.

### Analyse des dossiers 2023

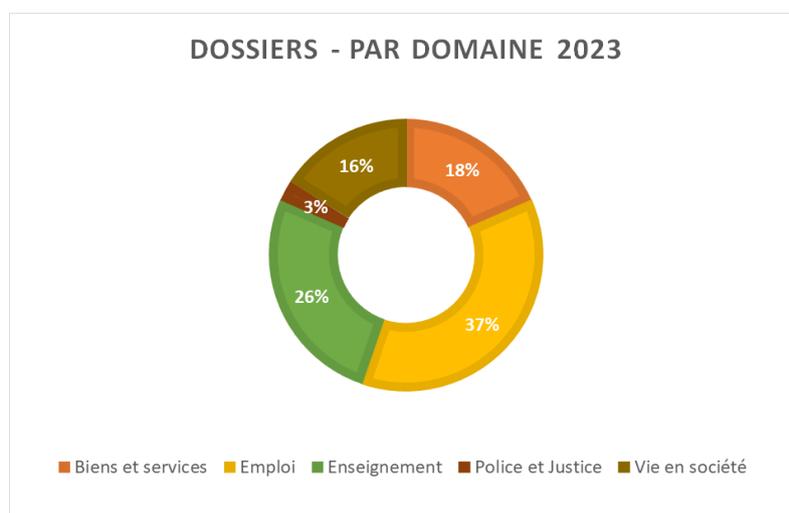
201 Dossiers

Les dossiers correspondent à des signalements pour lesquels le service juridique du MRAX est compétent eu égard

à ses statuts ; nécessitant, par conséquent, une intervention de notre part.

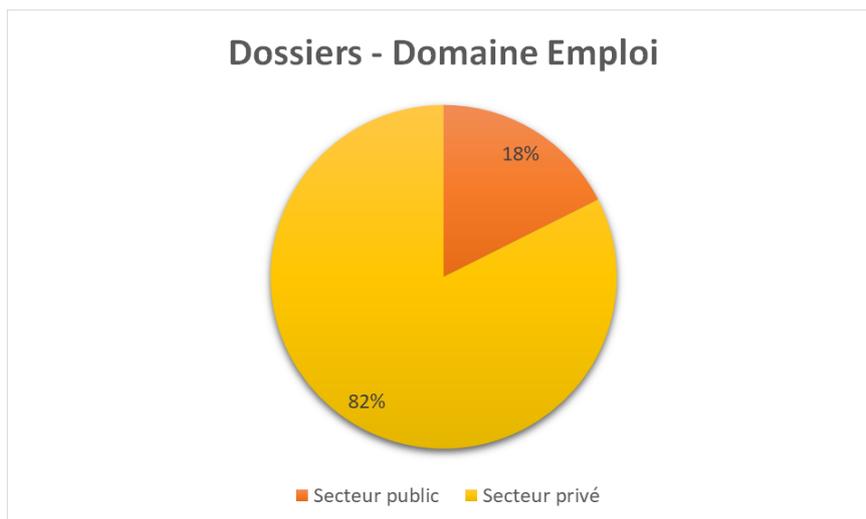


## Par domaine



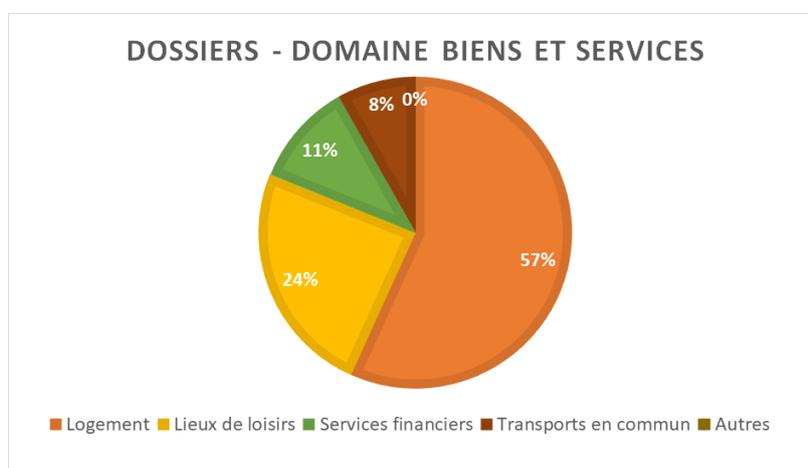
L'**emploi** représente, depuis plusieurs années, le domaine pour lequel notre service juridique a eu à ouvrir un dossier : **74 dossiers**. C'est la troisième année consécutive que ce domaine occupe la première place de nos signalements. Plus de 80 % des dossiers dans ce domaine visaient le secteur privé. Certaines tendances doivent être mises en lumière. Ainsi, si le critère des convictions religieuses ou

philosophiques, la discrimination, vécue ou ressentie, se manifeste au stade de l'entretien d'embauche ou encore des relations de travail avec les collègues, en ce qui concerne les critères dits "raciaux", elle survient dans les tâches confiées, la possibilité de formation ou la remise en question de la légitimité de la personne à occuper le poste en question.



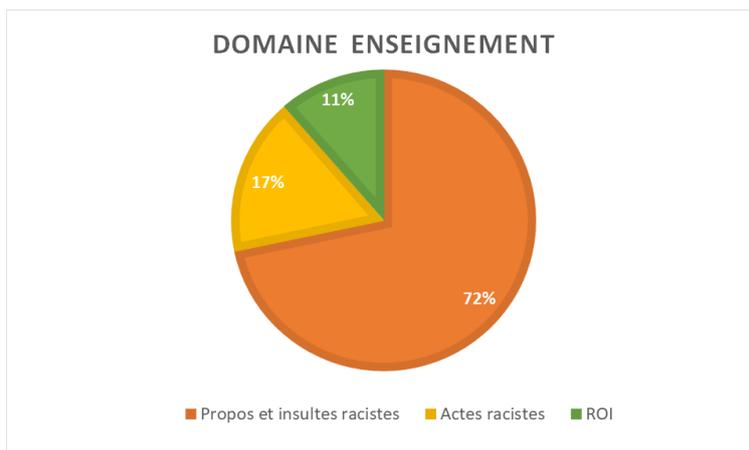
En raison du nombre de dossiers de discriminations subies ou ressenties en ce qui concerne le logement, à savoir 21 dossiers, le domaine des **biens et services** arrive en second position des situations traitées par le service juridique en 2023 : **37 dossiers**. Dans ce secteur, en plus du

logement, on retrouve des signalements liés au refus d'accès à des lieux de loisirs (9 dossiers – principal motif étant la couleur de peau ou l'origine), le refus d'accès à un service financier (4 dossiers) et les transports en commun (3 dossiers).



L'**enseignement** occupe la 3<sup>ème</sup> position des domaines pour lesquels notre service juridique a dû intervenir. Avec **53 dossiers**, ils représentent 26% des cas traités durant l'année écoulée. Parmi les cas soumis, on

retrouve des signalements de propos et/ou insultes racistes (38 dossiers), les actes/comportements racistes (9 dossiers) et, en fin, des signalements concernant des règlements d'ordre intérieur (6 dossiers).



Les relations entre particuliers dans la sphère publique sont regroupées sous le domaine « **vie en société** ». Que ce soit dans

### Par critère

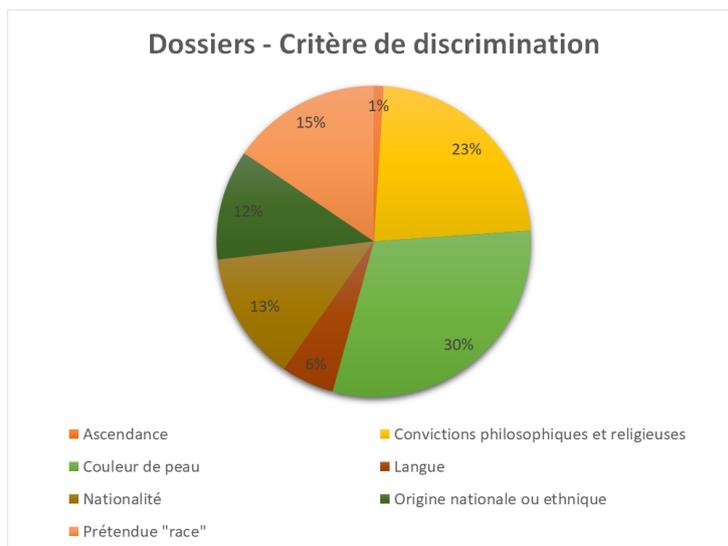
Bien que le MRAX soit un mouvement généraliste de lutte contre les discriminations, sa compétence est limitée aux critères dits « raciaux », à savoir, la prétendue « race », la couleur de peau, l'origine nationale ou ethnique, la nationalité et l'ascendance. A ces critères de la loi du 30 juillet 1981 tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie, nos statuts nous rendent également compétent pour les critères des convictions philosophiques ou religieuses issus de la loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination.

Toutefois, notre service juridique reçoit des signalements ne pouvant être considéré comme des dossiers dans la mesure où le critère protégé en cause ne correspond pas à un critère pour lequel le service juridique est mandaté (**107 signalements**).

l'espace public, dans les relations de voisinage ou encore sur les réseaux sociaux, **32 dossiers**

En 2023, sur les 201 dossiers traités, 77 % des dossiers (155) avaient pour fondement un critère dit racial. Le critère de la « **couleur de peau** », avec **61 dossiers**, arrive en tête des interventions de notre service juridique. Viennent ensuite, en ce qui concerne ces critères, la **prétendue « race » (31 dossiers)**, la **nationalité (27 dossiers)**, l'**origine nationale ou ethnique (23 dossiers)** et l'ascendance (**2 dossiers**).

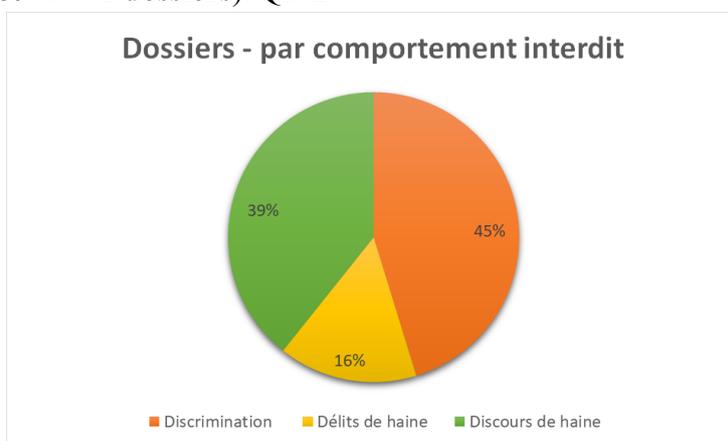
A côté de ces critères dits « raciaux », le service juridique est intervenu dans **46 dossiers** ayant pour fondement « **convictions philosophiques et religieuses** » et dans **11 dossiers** qui, quant à eux, avaient pour fondement la **langue**. En ce qui concerne ce dernier critère, il a été le plus souvent signalé dans le domaine du logement et du travail dans des situations où des francophones cherchaient à travailler ou à vivre en Région flamande.



### Par comportement interdit

En 2023, 45 % des dossiers traités par le service juridique concernait des actes de **discrimination (91 dossiers)** que celle-ci soit directe ou indirecte, par association ou qu'il s'agisse d'une injonction de discriminer. Sans grande surprise, les **discours de haine** arrive en deuxième position des dossiers traités par notre service juridique (39% - **71 dossiers**). Qu'il

s'agit d'incitation à la haine ou à la discrimination fondée sur un critère raciale, de fake news,... la majorité de ces dossiers avaient pour origine les réseaux sociaux. Enfin, **31 dossiers (16%)** concernaient des **délits de haines** prenant principalement la forme de harcèlement ou abus de pouvoir dans le domaine du travail.



### La sensibilisation au cœur du travail du service juridique

Le service juridique du MRAX a toujours privilégié le dialogue. L'envoi de courriers de rappel à la loi ou encore le choix de la médiation/conciliation comme méthode

alternative de gestion des situations qui nous sont soumis ne sont que l'expression de cette volonté de dialogue.

Le volet sensibilisation incluant également la formation, le service juridique en assure certaines lorsque le thématique est en lien avec le cadre juridique belge de lutte contre les discriminations : **65 heures de formation**. Bien que le public prenant part à ces soit éclectique, tant des professionnels que des citoyens, il est à souligné que ce sont majoritairement des personnes subissant les discriminations raciales qui sont les plus représentées.

### Perspectives du service juridique

Le dialogue comme méthode privilégiée de travail de notre service juridique a beaucoup été mis en lumière dans le présent rapport d'activité 2023. Néanmoins des leçons doivent être tirées des 3 dernières années.

Si pendant des années, les courriers de rappel à la loi étaient un prétexte pour rentrer en contact avec les auteurs d'actes discriminatoires, lorsque ceux-ci pouvaient être identifiés, il est à souligner que ces 3 dernières années nous avons que très peu de retour lorsque nous rédigeons un tel courrier. Dans le passé, ces courriers étaient l'occasion idéal pour sensibiliser les auteurs dans la mesure où ils prenaient directement contact avec nous afin de comprendre le pourquoi du comment. Ce n'est plus le cas. Ces courriers restent sans réponse qu'ils soient adressés à des particuliers, des entreprises ou institutions. Delà à dire que la société ne craint plus les conséquences des pratiques et comportements discriminatoires ? Nous ne ferons pas ce pari et continueront à envoyer ces courriers même s'il n'y a pas de retour.

Ces absences de réponse nous a conduit à nous interroger sur la possibilité d'envoyer ces courriers par lettre recommandée. Nous

Ces formations se font le plus souvent en partenariat avec d'autres associations. En 2022, le service juridique a sensibilisé auprès des stagiaires du projet « Dazibao » du Monde des possibles à Liège mais également auprès des femmes du Comité des femmes sans-papiers en collaboration avec le CFS ou encore lors des ateliers d'insertion socioprofessionnelle organisés par le CiProc.

ne pouvons toutefois pas, d'un point de vue financier, nous permettre d'envoyer tous les courriers de cette façon. Seuls ceux qui seront envoyés à des entreprises ou institutions le seront.

Notre service juridique est un service de proximité. L'humain est dès lors au centre de nos préoccupations. D'ailleurs, l'écoute est le fil conducteur de nos permanences. Ce n'est que dans un deuxième temps que le cadre « juridique » intervient. Bien que n'étant pas des spécialistes de la santé mentale, nos juristes doivent faire face à des hommes et des femmes humilié.e.s, choqué.e.s, blessé.e.s voire meurtri.e.s dans leur identité. Tous ne vont pas nécessairement porter plainte auprès de la police afin de pouvoir bénéficier de l'aide d'un service d'aide aux victimes. Pour certains de ceux d'entre eux ayant pu bénéficier de cette aide, le sentiment que le volet « racisme/discrimination » n'est pas suffisamment pris en charge nous est souvent partagé. Nous réfléchissons à comment mettre sur pieds des ateliers de soutien à ces personnes.

Il peut paraître hors sujet que notre service juridique fasse une telle proposition mais le

relation de confiance qui se crée entre nos juristes et le public lors de ces permanences ne peut se limiter qu'à un accueil strictement juridique.

Certains dossiers plus que d'autres nécessitent l'accompagnement par notre service juridique du début jusqu'à la fin

alors que pour d'autres (les simples signalements) se règlent instantanément. Pour les premiers, notre service doit trouver une façon de rendre plus autonomes notre public. Nous pensons à des ateliers thématiques afin d'outiller celles et ceux qui pourront potentiellement faire l'objet de discriminations raciales.

## Pôle d'Éducation Permanente / Animation-Formation

### INTRODUCTION

En Belgique, le Mrax est un des pionniers, un fleuron de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Depuis sa création, il a continué à encourager la paix entre les peuples, à combattre toutes les formes d'exclusion, à promouvoir la justice et l'égalité des chances pour tous. Il s'est aussi fortement mobilisé sur le sort de diverses populations venues dans notre pays lors de vagues d'immigration successives.

Notre mouvement prend ses racines dès la fin de la deuxième Guerre Mondiale en 1945 avec la volonté **d'un groupe de juifs résistants et communistes** comme le couple Hertz et Yvonne JOSPA à travers la LICA. Ce groupe fondateur établira très tôt des liens avec le **MRAP** (Mouvement contre le racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix) en France. C'est ainsi que la branche MRAP Belgique voit le jour le 20 mars 1965 au 411 Avenue Rogier Bruxelles 3. En 1966, le mouvement intègre la notion de "xénophobie" dans son objet social et devient ainsi le **MRAX** (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie).

À sa fondation, Léon GRINIER était le premier président du Conseil Exécutif, Yvonne JOSPA était la Vice-présidente et DUDIC était le Secrétaire Général. Depuis

lors, le MRAX s'engage dans l'antiracisme comme un outil pour relever les malentendus et déjouer les désinformations sur l'utilisation du concept de race, compris comme un outil d'analyse et de critique des modes de domination et des inégalités forgées, maintenues et reproduites par le racisme. La discrimination raciale persiste malgré les efforts déployés, s'adapte et se manifeste sous plusieurs formes jusqu'à la barbarie avec l'extermination de populations entières et le génocide. Le racisme constitue un crime.

**Le Mrax s'est constitué en Asbl le 7 octobre 1975 (Yvonne JOSPA Présidente du CA - Albert GABBIADINI, Vice-Président et Franz THOMAS, SG) et son siège est transféré au 37, Rue de la Poste – 1210 Bruxelles.**

Du 31 août au 8 septembre 2001, le MRAX a participé à la Conférence mondiale contre le Racisme, la Discrimination raciale, la Xénophobie et l'Intolérance qui est organisée en collaboration à Durban. Trois (03) membres permanents de la délégation l'ont représenté. En cette occasion, les injustices du passé telles que l'esclavage, la traite négrière et la colonisation ont été discutées. Kofi Annan, le SG des Nations Unies, a souligné que la conférence faisait partie d'un ensemble d'initiatives internationales visant à empêcher la répétition des atrocités de la deuxième guerre mondiale en faisant référence à l'antisémitisme par rapport au régime nazi. Avec un regard historique critique, le Mrax

continuera de sensibiliser et de prévenir pour que "plus jamais ça ne se produise".

## I – L'ÉDUCATION PERMANENTE OU UN REGARD CRITIQUE SUR LA SOCIÉTÉ

*« La reconnaissance en Éducation Permanente doit mobiliser pour un travail de sensibilisation, de conscientisation et de changement qualitatif de la société et non à l'instrumentalisation de toutes sortes. L'E.P offre une occasion doit offrir et donner l'occasion d'un balisage clair et compréhensible par et pour le public un rayonnement nouveau des actions et activités du Mrax ».*

*(Voir rapport EP, Mrax, 2019 -Service Animation.)*

Le Pôle d'Éducation Permanente du M.R.A.X. est une structure d'éducation globale. Il mène des actions de sensibilisation, d'animation et de formation préventive, en particulier des initiatives de formation contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Il travaille à l'autonomisation et à la conscientisation des citoyens pour une société de justice et d'égalité de chance pour tous. Il aspire à être un outil qui contribuera à la cohésion sociale et à un mieux vivre ensemble. Le Pôle d'Éducation a développé une politique d'édification et de massification pour un mouvement pluraliste, démocratique, bavard et revendicatif dans le cadre d'un

plan de désenclavement des services du M.R.A.X.

Nous savons au Mrax que le racisme est multiforme et multidimensionnel ; il est parfois vicieux et s'adapte à l'espace et au temps.

Pour éviter de tomber dans le piège d'une certaine forme de pratique contre-productive, l'antiracisme populaire doit être toujours vigilant et avisé. En conséquence, il doit s'adapter à toute évolution du racisme, tant au quotidien que sur le plan institutionnel.

En attendant que notre projet pharaonique, "**Le Regard de Sirius**", commence à émerger.

Notre quotidien est complexe et rempli d'informations et de nouvelles. Ces informations et ces nouvelles, parfois vérifiées, parfois fausses, ne nous permettent pas de construire une société ouverte et respectueuse des individualités, des particularismes et des cultures différentes des nôtres. En raison de l'intolérance et des discriminations diverses, il y a une sorte de repli identitaire, de communautarisme et de tensions sociales.

Chaque individu renvoie à l'autre une image de soi qui éveille des représentations en lui. De la même manière, nous avons tous des préjugés envers les autres. Les préjugés peuvent être inoffensifs, mais ils peuvent également être vraiment discriminatoires. Il peut être

nécessaire de diviser notre environnement (le monde qui nous entoure) en catégories pour s'y développer harmonieusement, mais il ne faut pas confondre cette « catégorisation » avec une organisation hiérarchisée qui favorise les discriminations. Le premier pas vers une meilleure cohabitation est de reconnaître ses propres préjugés et ignorances.

Lorsque le monde et les sociétés changent, le racisme et les discriminations se propagent également. Par conséquent, le Pôle d'Éducation Permanente s'adapte. Face à la recrudescence et à la mutation de propos et d'actes racistes, de préjugés et d'amalgames en tout genre, il se donne le devoir de combattre diverses dérives de plus en plus banalisées ; surtout, il se donne le devoir de mener un travail pédagogique pour mettre un frein à la haine par la déconstruction des idées reçues. En cette année 2023, notre service travaille sur la création d'un nouvel outil intitulé « Le Regard de Sirius », destiné à servir de moyen digital d'information, de sensibilisation, de vulgarisation et de prévention dans le cadre de la lutte contre le racisme.

Avec *Le Regard de Sirius*, le Pôle d'Éducation Permanente (PEP) renforcera notre dispositif global dans les quatre vecteurs de sensibilisation que sont :

#### 1 – Le service Animation-formation

**Il faut parler** pour dénoncer les mensonges de la démagogie xénophobe. ... Il faut parler certaines caricatures sont très chargées par l'indifférence. Il faut parler parce que d'autres ne parlent pas, ...

(Jean-Marie FAUX – Mrax Information N°65 - Décembre 1991 - P.3)

Dans une situation de communication, **le service d'animation** mène des actions d'éducation et de sensibilisation préventives à travers des formations à l'Antiracisme dans les milieux scolaires, associatifs et communautaires. Il offre des opportunités de stages pour les jeunes, les stagiaires ou les bénévoles ; il conçoit des outils de sensibilisation appropriés ainsi que des actions collectives pour accroître la prise de conscience démocratique et citoyenne. **Les stéréotypes et les préjugés** que nous avons les uns sur les autres sont mis en lumière

lors de nos interventions. Cette sensibilisation consiste principalement à examiner **l'origine des préjugés, leur rôle et leur fonction** dans nos rapports quotidiens. C'est un processus interactif et participatif basé sur l'expérience des participants. L'objectif de nos pratiques est de former **un regard critique** sur l'autre que nous désignons comme **bouc émissaire**. Nos outils, surtout en ce qui concerne **la décennie des Afrodescendants**, ont été conçus pour mettre l'accent sur le **passé colonial** et **les conséquences** sur la

cohésion sociale, le mieux vivre ensemble et la gestion apaisée de l'espace public. Cette année, nous effectuons également des interventions de vulgarisation dans nos Antennes Locales dans les provinces de Mons et de Liège. En ce qui concerne nos méthodes de **prévention**, nous mettons l'accent sur la lutte contre la banalisation, la libération de propos racistes et sexistes dans l'espace scolaire.

Nous établissons des objectifs et des modalités d'intervention sur le terrain pour les demandes **d'animations et de formations dans nos antennes locales, dans les écoles, les syndicats et les associations**. Dans le cadre de la lutte

contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, ces actions éducatives sont principalement axées sur des thématiques, sur un projet pédagogique cohérent avec notre système global :

- Les préjugés et les stéréotypes.
- Racisme, antiracisme et tout ce qui en découle.
- Migrations et diversités culturelles.
- Mieux vivre ensemble et cohésion sociale.

Cette année 2023, le service animation a accueilli deux stagiaires en master 2, six stagiaires en stage civique du secondaire et une stagiaire du CBAI pour **l'encadrement des stagiaires**.

## 2 - Le Centre des archives et de la documentation, Service de stands et d'expositions

Ce service travaille en amont et en appui des interventions directes effectuées par le Service Animation-formation, en particulier dans les écoles, en fournissant les documents fondamentaux nécessaires pour comprendre les problèmes du racisme, de l'antisémitisme, de la xénophobie, de l'immigration et des politiques d'asile en Belgique et en Communauté européenne.

Le **Service Stand** est une structure d'animation de masse qui sert de vitrine de promotion du M.R.A.X. et participe aux grands rassemblements militants et festifs des mouvements associatifs, groupements scolaires et des communautés. Des stands d'animation spécifiques sont proposés en partenariat avec le Service Animation-formation.

Le **Service d'exposition** est une structure de sensibilisation de masse qui met à la

disposition des collectivités, associations, partis politiques et groupes scolaires des outils d'animation et de sensibilisation de masse, tels que les expositions thématiques montées par le M.R.A.X. En collaboration avec le Service d'animation-formation, le Service d'exposition organise des visites guidées aux groupes scolaires et éventuellement des formations de guide aux membres du personnel des groupements accueillant l'exposition.

En 2022, un important lot de documents du Mrax nous est parvenu des Archives nationales. Pour mieux outiller les étudiants et les chercheurs, ces données précieuses nécessitent un travail minutieux d'exploitation, de classification et d'archivage dans nos locaux.

### 3 – Des Groupes de Travail (GT)

Dans nos rencontres, nous accordons une grande importance à l'engagement personnel en s'appuyant sur le groupe comme facteur d'évolution de manière interactive et participative. Cela favorise de nombreux moments de discussion sur divers sujets liés à notre but social. Ils contribuent à la pensée de notre **Conseil d'Administration** et de la **Direction du Mrax**. En 2023, l'accent est mis sur :

- Les **formes contemporaines de racisme** dans les institutions et au quotidien.
- L'antiracisme à l'épreuve des **tensions intercommunautaires** en cas de discrimination.
- Nouvelles formes de fascisme rampant et extrêmes droites décomplexées. L'idéologie du "**Grand Remplacement**", développée par les nouvelles droites nationalistes, alimente les problèmes d'intégration réels causés par l'immigration d'origine non européenne.
- Les conséquences des **traites négrières** et des **esclavages transsahariens et transatlantiques** sur notre cohésion sociale.
- **Le passé colonial et les politiques néocoloniales** comme obstacle au mieux vivre ensemble et à la gestion de l'espace public.
- Les **migrations après la colonisation** et les **crises migratoires** contemporaines face à la xénophobie.

**Huit (08) Groupe de Travail (GT)** ont fonctionné avec des participants que nous tenons à exprimer nos profondes gratitude

- Les **identitaires étriqués** et les **opportunistes victimaires** dans le débat politique actuel dans notre pays.

A l'occasion, nous discutons souvent et à travers ces thématiques :

- **Les formes et manifestations actuelles** du racisme, qu'elles soient liées ou non entre elles, basées sur les témoignages des victimes et les expériences individuelles des participants ou des associations qu'ils représentent. Conscients que le racisme est lié aux luttes contre la colonisation et la décolonisation, au problème du Moyen-Orient, au néonazisme et à l'antisémitisme, à la xénophobie envers les immigrés et les migrants, etc. ; nous rappelons constamment les **droits** et la **justice** dans la lutte contre le racisme.
- Nos travaux sur **les moyens d'action contre le racisme** permettent d'apprécier les méthodes identifiées pour lutter contre le racisme et de proposer **des suggestions** et **des recommandations** à la direction et au Conseil d'administration du MRAX. Les GT examinent aussi des problèmes suivants : la jeunesse et le racisme, l'action antiraciste dans les entreprises, le rôle des enseignants, des éducateurs, des associations culturelles, confessionnelles et syndicales, et les dangers des extrêmes droites.

pour leur engagement militant. Des discussions riches et variées selon les thématiques abordées incluent **la**

**désaliénation des esprits** (voir - Fanon – Cabral), **racisme et mutation et adaptation** à travers **des logiques et mécaniques de domination**, la **crise de l'antiracisme** et ses conséquences, la cohésion comme facteurs facteur d'enrichissement mutuelle, la **lutte des femmes et les perspectives** de luttes futures, les luttes contre les exclusions, le numérique, etc. En sommes, ces **débats de co-construction** ont été parfois passionnants et parfois houleux, mais nous

avons réussi à en apprendre davantage sur nous-mêmes et à faire des recommandations.

Encore une fois, nous remercions les coordinateurs et les secrétaires de séance lors séances de groupe de travail pour leur disponibilité, à la Directrice du Mrax pour avoir fourni les ressources nécessaires pour que nous puissions fonctionner efficacement.

**GT Racisme et Antiracisme (Malamine)**

**GT Aliénation/Désaliénation (Malamine)**

**GT Migrations et Diversités culturelles (Malamine et Serdar)**

**GT Intersectionnalité (Esther)**

**GT Violences Policières (Yves Lodonou et Malamine)**

**GT Plateforme 21/03 (Serdar)**

**GT Stage Civique (Malamine Serdar)**

**GT Amoureux vos papiers (Brigitte, Nurten, Nicha)**

Ces groupes de travail sont composés de volontaires en matière de diversité et d'inclusion pour apporter des changements durables dans le cadre de la lutte contre le racisme.

**Les activités des Quatre Conférences publiques, des deux grands rassemblements, des stands et les huit GT ont permis d'engranger cette année 337h en éducation permanente en dépassant les 250 h à fournir.**

## II - NOS MOYENS D'AGIR EN EDUCATION PEMANENTE.

**« Traquer les préjugés où ils sont, même et surtout lorsqu'ils se manifestent » au nom de la science ».**

Chaque être humain a le droit au respect, au partage et à la solidarité sans distinction. Pour cette raison, nos actions de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la Xénophobie sont en étroite relation avec la réalité des discriminations racistes qui gangrènent nos sociétés. En réponse au racisme, il faut constamment des actions. Il existe plusieurs méthodes pour lutter contre les propos, les

attitudes, le comportement et les actes racistes. Selon les circonstances, il est possible d'agir individuellement ou collectivement. Nous pouvons faire appel à la police ou à la justice, par des animations et des formations, et l'éducation dans la famille, à l'école et dans les médias, dans divers domaines tels que les droits sociaux,

l'enseignement, l'emploi, les convictions religieuses, le logement, la sécurité, etc.

## 1 - Au-delà des stéréotypes, des préjugés, des idées reçues et des clichés.

Les notions de stéréotype, de cliché, de poncif, de lieu commun et d'idée reçue, permettent d'étudier les interactions sociales, la relation des discours aux imaginaires sociaux et, plus largement le rapport entre langage et société. Nos formations et animations tentent de montrer comment le phénomène de la stéréotypie a été abordé par différentes disciplines : la psychologie sociale, la stylistique, la sociocritique et les théories de la culture, la sémantique rhétorique et l'analyse de discours. Donc un parcours à travers les différentes disciplines permet ainsi de

dégager des lignes de force, et de relever la prégnance des phénomènes de stéréotype dans la réflexion contemporaine.

Face **aux états d'aliénation**, la déconstruction et la dénonciation des représentations s'imposent pour des constructions sociales, des idéologies et discours dominants, des imaginaires collectifs dominants dans **un contexte de falsification et de négation historique**.

## 2 – Mécanique raciste et logique de domination

Le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie sont fondamentalement liés aux mutations de nos sociétés occidentales. **La notion de racisme biologique ou scientifique** est battue en brèche, tandis que le **néoracisme** »quant à lui, se mute en « **ethnodifférentialisme** » et en **culturalisme**. C'est le cas de **l'islamophobie** devenue un moyen de recourir au racisme par la culture.

**Les discriminations racistes** se perpétuent, de génération en génération. Ils sont de plus en plus structurellement intégrés dans les pratiques, les représentations et les institutions. Ils ont une dimension culturelle, historique, sociale, politique...

Il apparaît souvent dans nos réflexions comme dans nos analyses tant sur les **discriminations directes qu'indirectes** de

faire ressortir **le caractère violent et brutal du racisme** que cache **la logique de domination et d'iniquité de l'agresseur**.

**La discrimination raciste** institutionnelle est complexe, elle est à la fois structurelle et systémique surtout dans le cadre des emplois fermés aux étrangers (les barrières institutionnelles sont visibles), dans l'obtention des Permis de séjour ou du travail, etc.

Que ce soit dans les luttes entre les **sexes**, les « **racés** », les **classes** ou les **places**, il y a toujours un rapport de domination qui autorise la discrimination et le déni de reconnaissance des membres du groupe racisé.

### 3 – L’antiracisme populaire à travers l’Éducation Permanente

*Le racisme n’est plus ce qu’il était, et l’antiracisme, à force de poursuivre des logiques contradictoires, est devenu fou.*

**Pierre-André TAGUIEFF**, L’antiracisme devenu fou - « Le racisme systémique » et autres fables, 2021)

Le Pôle d’Éducation Permanente du Mrax mobilise ses actions autour de partenariats divers et en multipliant divers projets dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de discrimination.

Les nouveaux projets initiés cette année, tels que « Les Tribunaux populaires de l’antiracisme », « La Semaine d’Action Contre le Racisme et pour l’Égalité (SACRE) « Les Clichés inversés », « Connaitre nos origines », « Le Prix Yvonne Jospa », « Le Regard de Sirius », etc., sont autant d’innovations pour mettre l’antiracisme au cœur du combat de la nouvelle citoyenneté.

Notre combat contre le racisme est contre cette tendance à rejeter à priori un groupe et ses membres, en leur attribuant des caractéristiques stéréotypées et négatives dans le cadre de la recherche d’emploi, d’embauche, de logement, d’accès aux soins à l’éducation, etc. L’antiracisme populaire doit demeurer comme une norme dans une démocratie moderne en plaçant les débats sur les questions posées par notre passé colonial, notre histoire migratoire et les enjeux liés à notre identité nationale.

- **La conscientisation des populations** venant de différents horizons et de cultures diverses.
- **L’autonomisation des citoyens** pour prendre en charge un destin commun pour la construction d’une société juste et inclusive.
- **La promotion d’une convergence des luttes** pour empêcher ceux qui ont intérêt de nous diviser pour mieux régner.
- **Le respect et la solidarité envers toutes les victimes du racisme**, de quelque bord que ce soit, pour empêcher toute inégalité sociale.

L’antiracisme populaire au Mrax à travers l’Éducation Permanente ne cesse de prendre des initiatives et des innovations pour :

## III - LES PERSPECTIVES DE LUTTES CONTRE LE RACISME

### 1 - Au quotidien

Le racisme primaire se manifeste dans les interactions quotidiennes entre au moins

deux communautés qui coexistent sur le même territoire. La population « dominante

» considère la population « dominée » comme une menace et une concurrence. L'immigrant a toujours été suspicieux. La crise renforce cette suspicion jusqu'à l'image de l'immigré profiteuse, mais c'est à eux qu'on avait fait appel pour accomplir des tâches professionnelles insalubres ou particulièrement exposées aux aléas de l'économie, où s'ils n'avaient pas simplement fui les conséquences et/ou les méfaits de **la colonisation impériale**.

- **Le racisme colonial et ses conséquences historiques**

Albert Memmi considère que la relation coloniale est essentiellement liée à une domination raciale. Cependant, dans les années 1970, Colette GUILLAUMIN, une sociologue et féministe matérialiste, a examiné la race et le racisme sous un angle sociologique. La négrophobie se concentre également sur le colonialisme, le passé colonial et les relations géopolitiques entre les nations.

- **Origines et évolutions du racisme**  
Que ce soit les discriminations basées sur le genre, l'invention des

- **2 - Sur le plan institutionnel**

- **Les politiques d'immigration, bouc émissaire**

Dès 1974, un tournant décisif s'amorça dans le domaine des migrations en Europe. Un véritable embargo s'institua progressivement dans les pays industriels qui, après avoir massivement fait appel à la main-d'œuvre étrangère, organisèrent la réduction drastique

de l'immigration. Le passage de travailleurs immigrés à la réalité de populations immigrées n'a pas manifestement résolu les questions soulevées par la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

racés, la création des classes sociales, le racisme a tout le temps **racialisé les rapports sociaux**. Dès leurs origines, les discriminations racialistes ont dominé, opprimé et exploité pour asseoir **des pouvoirs et des privilèges** au détriment d'une écrasante majorité de nos peuples.

- **Dimensions historiques et mémorielles**

L'histoire du concept de race, développé par les dominants eurocentriques, est une supercherie, une manipulation qui n'a fait que créer des fractures sociales et des crimes contre l'humanité. La plupart des sciences, sauf les idéologues, ont échoué, de la sociologie à la juridique et à la politique. Il n'y a qu'une seule race humaine. Tous les êtres humains sont différents mais égaux en droit en dignité. Pour renforcer notre argumentation, nous pouvons citer l'histoire des patriarcats, des luttes ouvrières et du nazisme, ainsi que des traites négrières, des esclavages et des colonisations.

de l'immigration. Le passage de travailleurs immigrés à la réalité de populations immigrées n'a pas manifestement résolu les questions soulevées par la cohésion sociale et du mieux vivre ensemble.

- **Le problème des immigrés intervient ainsi dans un contexte de crise.**

Dans nos interactions avec les jeunes issus de l'immigration lors de

nos animations et formations, dans les établissements scolaires, nous nous sommes rendu compte que ces derniers se sentent étrangers dans leurs pays d'origine et étrangers dans leurs pays d'accueil.

- **La notion de pays d'origine pose des problèmes.**

Assimiler l'identité d'un être humain à une appartenance exclusive liée à son origine, c'est nier l'histoire générale des mouvements migratoires et la pluralité des cultures qui la construisent. Les peuples migrants, depuis la nuit des temps connaissent de grandes transformations avec l'environnement auquel ils s'adaptent et le brassage des cultures. Des vagues successives de migrants, et en particulier leurs

enfants qui sont nés et ont grandi dans le pays d'accueil, sont confrontés à des crises de repère, d'identité et de déracinement. Parfois, ils ont un manque de reconnaissance et sont victimes de marginalité et de situation précaire. Ce sont autant de thèmes que nous abordons lors de nos animations et formations.

Encore aujourd'hui, le débat politique vire de plus en plus à **l'hystérie identitaire** et à **l'obsession des origines**. De nouveaux tribuns de droite et d'extrême droite attendent quotidiennement les **haines anti-migrantes** et **la peur du « grand remplacement »**, en oubliant que notre pays, la Belgique s'est bâtie, depuis des siècles, sur de **multiples métissages**

- **Lutter contre toutes les formes contemporaines de racisme.**

- **Les réalités de l'islam** – En Belgique comme partout en Europe, des millions de personnes de culture et de confession musulmanes habitent et/ou circulent dans un espace commun. L'islam s'est-il adapté, recomposé, réinventé en fonction de l'espace et du temps ? Comment une nouvelle génération née et grandie, ou convertie, vit-elle et construit-elle une identité dans un contexte de tension communautaire et d'exclusion ? Il faut donc faire face à la fabrique des représentations à travers des prismes de domination.

- **La négrophobie** – L'histoire de l'homme n'a pas toujours été comme on veut nous le faire croire aujourd'hui. Il est nécessaire d'aller chercher plus loin en commençant par les traites négrières, l'esclavage, la colonisation et les politiques économiques néocoloniales. Pour conserver son humanité, le Noir doit sortir du poids de son enfermement identitaire et de la falsification de son histoire.

- **Le nouvel antisémitisme**

Nous avons surtout, pour cette année mis l'accent sur la difficulté de définir le Judaïsme : Est-ce une religion, alors qu'il existe des juifs libres penseurs ? C'est pourquoi, il est important pour nos animateurs de considérer les juifs dans leur diversité et d'éviter des amalgames et de ne pas tomber dans le piège de la généralisation.

Nous examinons les différentes manifestations du nouvel antisémitisme à travers des idéologies séculaires et l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien en

cours. Nous travaillons à déconstruire une certaine représentation bourrée de préjugés et de confusions en abordant des sous thèmes (**l'antisémitisme théologique, racial, politique, l'antisémitisme économique, religieux et social**, etc.).

- **Les problèmes de l'intégration et de la citoyenneté**

Quel est le sens que ces jeunes (filles et fils d'immigrés nés et grandis dans notre pays) accordent au terme d'« origine étrangère ? Il nous faut sortir des illusions, prendre conscience de cette réalité et se poser les bonnes questions concernant la cohabitation des différentes cultures.

Il faut dire que le système d'enseignement belge n'ignore de manière générale l'histoire, la langue et la culture des migrants. On en parle peu et si on en parle le plus souvent c'est avec mépris. Pour faire face à **cette situation conflictuelle**, il est nécessaire **d'avoir une volonté politique**. Ces enfants qui sont désormais d'origine belge subissent les mêmes handicaps que les enfants belges issus des milieux défavorisés, mais avec des difficultés supplémentaires dues à la langue, à la religion et à la culture. Ils doivent être considérés comme des citoyens à part entière si nous ne voulons pas qu'ils soient maintenus au bas de l'échelle sociale. Face ces réalités, le Mrax et les milieux démocratiques belges mènent le combat en **refusant d'admettre l'instrumentalisation et la situation d'intolérable** des nouvelles extrêmes droites fascistes.

C'est pourquoi, il faut :

- **Renforcer les lois** contre toutes les formes de racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations qui y sont associées.
  - **Poursuivre le travail** d'information, de sensibilisation et de prévention en renforçant la capacité des structures qui luttent contre les discriminations.
  - **Enseigner dans nos écoles**, l'histoire de **l'esclavage**, de la **colonisation**, et des **migrations belges** pour une coexistence bienveillante afin de prévenir les réflexes xénophobes.
  - **S'unir dans la diversité, démaquer et combattre les préjugés**, et surtout ceux qui conduisent au racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, est une tâche indispensable pour un mouvement comme le MRAX. En effet, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, même inavoués ou inconscients, divisent ceux qui ont un intérêt commun.
- **L'extrême droite** – Les animateurs et formateurs du Mrax, pour dénoncer les **arguments fallacieux** énoncés dans leurs discours simplistes et racoleurs des leaders d'extrême droite, nous présentons /opposons des outils pédagogiques pour une prise de conscience face au **danger de tout régime totalitaire**. **Les discours propagandistes et moralisateurs, les mises en garde de terreurs** inhérentes des membres de l'extrême droite sont relevées lors de nos animations et doivent être pris au sérieux et combattus jusqu'à la dernière énergie.

## CONCLUSION

Aujourd'hui il est prouvé que toute théorie visant à affirmer **l'existence de différentes races humaines est scientifiquement fausse**. L'ignorance et les préjugés sont les meilleurs soutiens de la propagande raciste. La mission du Mrax consiste à opposer l'ignorance à la science.

**Le Mrax doit rester vigilant** face à ces formes souvent subtiles de discriminations sociales qui distillent, « au nom de la science », des programmes qui se déguisent en « théories » alors qu'ils ont des visées sociales, politiques, économiques ou militaires. Ainsi, il s'agit de les comprendre afin de mieux les dénoncer et de montrer du même coup comment des anciennes conceptions renaissent de leurs cendres. Par conséquent, les idées d'extrême droite, les violences racistes et antisémites doivent être combattues avec une vigueur toujours renouvelée. Le Pôle d'Éducation permanente cherche à dresser à travers ses Groupes de Travail et l'évaluation des animations et formations un état des lieux permettant de **réfléchir et mieux agir**.

**La lutte contre le racisme n'est pas une affaire de bons sentiments** ; c'est une lutte sur plusieurs fronts. Elle consiste d'abord à lutter non seulement, contre les préjugés, mais aussi **contre les démagogies et les générosités d'appartenances**. La crise qui frappe les pays développés ne fait qu'alimenter une xénophobie transformée en une machine de guerre politique, nous devons donc rester vigilants. Eh oui, c'est sous les auspices des dites Lumières que s'est développé le racisme pseudo-scientifique qui a permis de baptiser les

guerres coloniales en grandes aventures des hommes à l'assaut des richesses dans les lointains continents d'Afrique, d'Asie du Sud-Est, d'Amérique, d'Australie, du Moyen Orient et des Iles Pacifiques.

Notre travail d'Éducation Permanente (E.P.) repose sur diverses actions pour soutenir nos axes programmatiques pour meilleure prise de conscience des autonomisations des populations dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie. Il est vrai que les facteurs tels que les politiques, les crises économiques, la division sociale, la fragmentation culturelle et l'hypermédiatisation contribuent à l'émergence de toutes les formes de racisme, c'est pourquoi **NOUS DEVONS TOUS NOUS MOBILISER POUR LA CONVERGENCE DES LUTTES**.

Pour porter **des valeurs antiracistes**, le pôle EP de Mrax recommande la poursuite des politiques de cohésion sociale, de mieux vivre ensemble et de lutte contre les discriminations à caractère raciste dans une approche critique et pédagogique **pour la promotion et la valorisation de la culture et de la diversité**.

Le Pôle d'Éducation Permanente du Marx tient à remercier les pouvoirs subsidiant, les partenaires, le Conseil d'Administration (CA) et la direction pour leur aide qui a permis la réalisation de nos actions.

## Le Centre de documentation du MRAX

### 1. POURQUOI UN CENTRE DE DOCUMENTATION AU MRAX ?

Dans le cadre de ses actions éducatives et pédagogiques, le MRAX se doit de mettre à disposition du grand public un fonds documentaire précis, critique et militant: celui de la lutte antiraciste, sous un large panel d'approches : historique, sociologique, politique, philosophique, statistique, économique, fictionnel, etc. Ces ressources devraient être organisées, régulièrement remises à jour et analysées pour servir de base à des recherches sur les thématiques liées à l'objet social du MRAX. Concrètement, le recensement du centre de documentation est quasi fini

Les thèmes suivants :

### 2. NOS MISSIONS au CENTRE DE DOCUMENTATION sont :

- la récolte et l'archivage de fonds documentaire (sous divers formats : papier, électronique, pour mettre en valeur les monographies, périodiques, articles de presse.
- Alimenter ce fonds (en commandant de nouveaux ouvrages) afin de rester en phase avec l'actualité.
- Accueillir le public et répondre aux demandes de recherches relatives aux thématiques chères au MRAX émanant du personnel, des membres du Conseil d'administration et de personnes extérieures.

- Soutenir les services animation et d'éducation permanente.

### 3. POUR QUELS PUBLICS PARTICULIERS ?

- Toute personne désireuse d'approfondir ses connaissances et/ou de faire des recherches sur le MRAX, la lutte antiraciste, l'histoire et la législation en matière de discrimination, etc. sera la bienvenue au centre de documentation. Mais certains publics seront sans doute particulièrement intéressés par ce fonds documentaire :
- Le personnel du MRAX (pôles animation, éducation permanente, juridique et social) et les membres de son Conseil d'administration.
- Les représentants du monde éducatif et pédagogique : enseignants, animateurs éducateurs...;
- Les étudiants du secondaire et du supérieur (stagiaires, mémorants) en sciences humaines (Histoire, sciences sociales, psychologie sociale, philosophie, sciences politiques, etc.) ;
- Les chercheurs ;
- Les journalistes.

#### 4. REMISE SUR PIED DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Le travail du centre de doc se poursuit au quotidien afin d'essayer d'agrandir sa base de données concernant les thématiques du Mrax. Le but est qu'il soit accessible à un public désireux d'avoir une expertise en ces domaines.

- Distinction des monographies (aujourd'hui classées par nom d'auteur), des périodiques (classés par titre et sujet), des ouvrages universitaires, des rapports d'activité de divers organismes et collectivités et des outils pédagogiques qui ont été recensés.

- Agrandir l'offre documentaire (exemples : les newsletters des centres d'intégration de Wallonie, celle de Bruxelles laïque, la Licra, la lettre de l'irfam, ...)

- En ce qui concerne les archives stockées dans les caves :

Ces caves font l'objet d'un aménagement minimum, un chauffage d'appoint, une table et quelques chaises, quelques étagères, quelques boîtes à archives, une connexion internet.

Ce travail d'aménagement a déjà été commencé, avec l'aide de Serdar (collègue du secteur Animation Education permanente) et est presque finalisé...  
Actions envers l'extérieur : le public

Ce qui peut être réalisé envers le public à travers ces quelques actions :

- Réalisation d'une newsletter, on peut y mettre sur une page ou une demi-page, les nouvelles acquisitions du centre de doc

- Une exposition des affiches que possèdent le MRAX

- La tenue de stand lors d'évènement organisé par le Mrax et/ou partenaires.

- ...

## Service communication

### Introduction

La stratégie de communication ayant consisté à redynamiser l'image de marque du Mrax par le changement de son logo et son toute son identité visuelle a reçu un bon accueil auprès de notre public. C'est un travail de longue haleine qui s'est fait en concertation avec les différents acteurs pour parvenir à un résultat qui fait le pont entre l'essence même du Mrax et son désir de s'orienter vers l'avenir, dans la mesure où les formes de racisme et de discriminations mutent en fonction de l'évolution de la société.

De même, le service communication entend promouvoir les actions et messages de sensibilisation de l'Asbl et informer le grand public sur nos différentes missions. Cet état de fait stipule également rechercher de nouveaux publics en diversifiant les plateformes de communication et en développant ses réseaux de diffusion et de promotion de ses activités à travers la Belgique, en particulier en Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Évolution des canaux de communication

#### Facebook

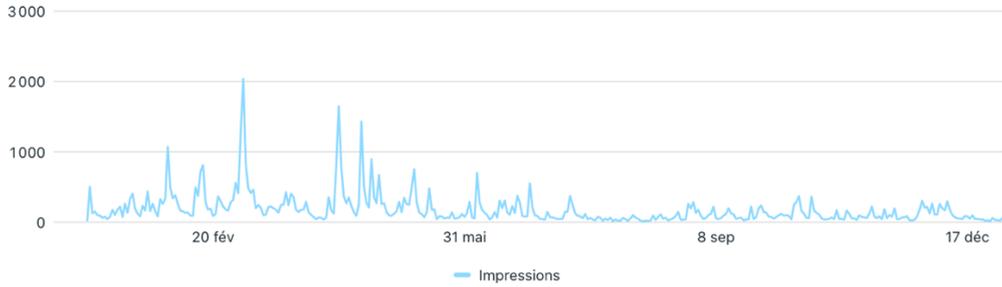
Tous les paramètres des nos différentes publications ont eu des indications positives pour l'année 2023. Comparativement à l'année 2022, on a eu une augmentation de la couverture de page de **119,8 %**, avec un taux de couverture de page de **19 400** au cours de l'année.

Les interactions, c'est-à-dire le nombre de J'aime ou de réactions, les Commentaires,

Partages, réponses obtenues sur les différents contenus, etc, ont aussi connu une augmentation de **222,1 %**. Il y a également eu une augmentation de **135,2 %** pour les Clics sur les liens. Ceux-ci renvoient au nombre de fois où des personnes ont cliqué, appuyé ou fait glissé l'écran sur des liens dans nos différents contenus.

Performances

Par jour Cumulé ⓘ



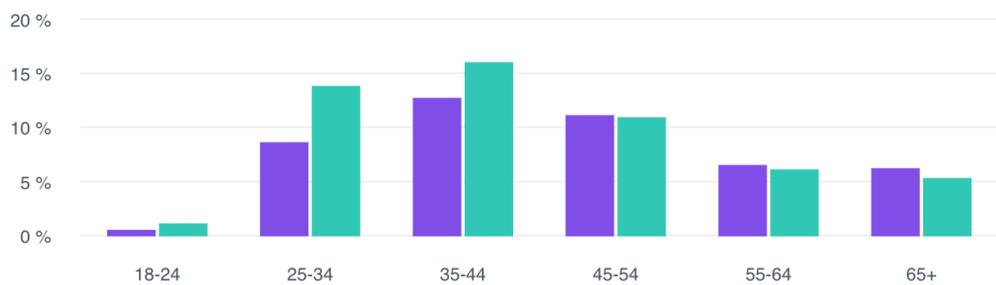
Cette page Facebook Mrax compte globalement **8 300 followers**, et nous envisageons encore faire progresser ce nombre.

Le public touché par la communication du MRAX s'étend de 18 à 65 ans et au-delà, avec une proportion de 53,80 % de femmes et 46,20 % d'hommes. Les tranches d'âges

les plus actives sont de 25 ans à 54 ans, avec 18 % de femmes et 8 % d'hommes chez les 25-34 ans ; 21 % de femmes et 17 % d'hommes chez les 35-44 ans ; 12,1 % de femmes et 12% d'hommes pour les 45-54 ans. Pour les publics de 55 ans et plus, les différences ne sont pas très grandes, les proportions tournent autour de 8% pour les femmes et 7% pour les hommes.

### Âge et genre

Hommes **46.20%**  
 Femmes **53.80%**



Par ailleurs, les followers de notre page Facebook sont basés principalement dans la Région Bruxelles-Capitale, suivi ensuite de

la Wallonie. Cela se recapitule suivant le tableau ci-dessous

Principale Ville	Pourcentage
Bruxelles Capitale	25,6 %
Liège	4,8 %
Schaerbeek	2,8 %
Charleroi	2,6 %
Saint Gilles	2,6 %
Anderlecht	1,8 %
Namur	1,8 %
Ixelles	1,7 %
Molenbeek	1,5 %
Uccle	1,4 %

Il est important de noter aussi que les publics qui interagissent avec notre page et donc nos différentes communications, sont

aussi disséminés à travers le monde, notamment :

Principaux pays	Pourcentage
Belgique	87,1 %
Côte d'Ivoire	1,1 %
Maroc	1 %
Espagne	0,7 %
Italie	0,6 %
RDC	0,6 %
USA	0,6 %
Allemagne	0,4 %
Canada	0,4 %

## Instagram

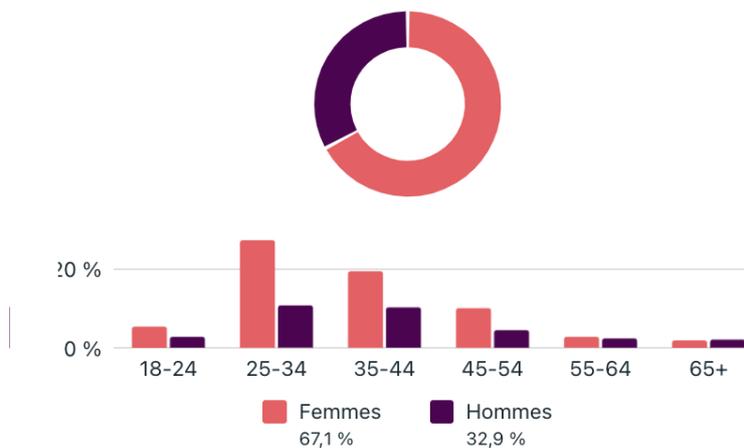
Avec une couverture de 1128 followers pour la page Instagram, ce nombre ne cesse d'augmenter au fil des publications des différentes actions faites par les équipes du Mrax ou des publications sur l'actualité relative à nos missions.

Le public touché par la communication du MRAX sur Instagram s'étend de 18 à 65 ans et au-delà, avec pour "core" les publics dans la tranche 25-44 ans. Le public féminin représente **67,1 %** et le masculin **32,9 %**.

Followers Instagram ⓘ

1128

Âge et genre ⓘ



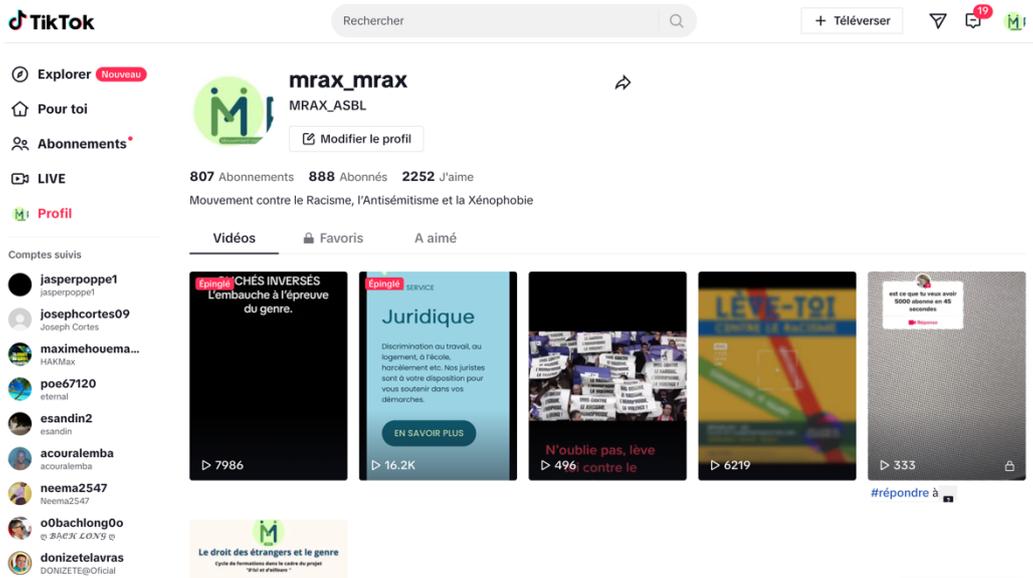
La répartition des followers qui interagissent avec notre page sont principalement à Bruxelles et en Wallonie, suivant les villes suivantes :

Villes	Pourcentage
Bruxelles-Capitale	10 %
Schaerbeek	7,6 %
Saint Gilles	5,1 %
Forest	4,5 %
Liège	4,3 %

Les différents publics qui interagissent avec nos différentes publications sont pour la plupart à Bruxelles, mais aussi à travers le monde.

Pays	Pourcentage
Belgique	87,5 %
Côte d'Ivoire	0,8 %
Maroc	0,6 %
Algérie	0,5 %

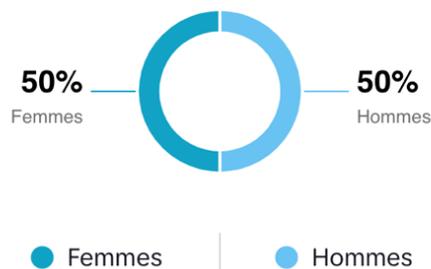
## Tiktok



L'objectif de la création d'un compte Tiktok a été d'aller cher et toucher un public plus jeune, notamment les Z, en l'occurrence des personnes qui sont nées entre 1997 et 2010. C'est un public qui utilise Tiktok comme réseau social de prédilection, et il est important pour le Mrax d'y être aussi présent sur cette plateforme pour transmettre ses communications et véhiculer ses messages.

Créé en 2022, ce compte Tiktok compte, dans une période de temps de moins d'un an, **888 abonné.e.s** pour **2 252 Like** de la page. De même, on se rend compte qu'au niveau du public, il y a une part égale entre les publics masculins et féminins (50/50). Les vidéos postées cumulent un total de **40 178 vues** pour environ **1 079 "j'aime"**.

### Sexe ⓘ



## Résonnance de la page

Les pays où ce compte Tiktok du Mrax est le plus suivi sont en première position la France, suivi de la Côte D'Ivoire, du

Congo, du Cameroun, avec la Belgique, paradoxalement, en bas du classement.

Pays	Pourcentage
France	20,8 %
Côte d'Ivoire	18,9 %
Congo	14,1 %
Cameroun	11,6 %
Belgique	9,2 %

## Média : La presse

### Mention presse 2023

#### Articles qui ont mentionné le Mrax du 01/01/2023 au 31/12/2023

Date	Media	Titre	Lien	Contenu	Genre
15 février 2023	<b>BX1</b>	Messages racistes sur Twitter : le MRAX exige l'exclusion de Laurent Minguet de l'Académie royale	<a href="https://bx1.be/categories/news/tweet-polemique-le-mrax-exige-l'exclusion-de-laurent-minguet-de-lacademie-royale/">https://bx1.be/categories/news/tweet-polemique-le-mrax-exige-l'exclusion-de-laurent-minguet-de-lacademie-royale/</a>	Mentionne que le Mrax exige la démission de Laurent Minquet suite à ses propos raciste	Expertise Du Mrax
17 février 2023	<b>7sur7</b>	Laurent Minguet, auteur d'un nouveau "dérapage" raciste sur Twitter et Glatigny réclament son	<a href="https://www.7sur7.be/belgique/laurent-minguet-auteur-d-un-nouveau-derapage-raciste-sur-twitter-mrax-et-glatigny-">https://www.7sur7.be/belgique/laurent-minguet-auteur-d-un-nouveau-derapage-raciste-sur-twitter-mrax-et-glatigny-</a>	L'entrepreneur liégeois et académicien Laurent Minguet fait l'objet d'une plainte d'Unia pour racisme après plusieurs	Expertise du Mrax

		exclusion de l'Académie Royale	reclamation-exclusion-de-lacademie-royale~aa54f3c17/	tweets polémiques	
14 mars 2023	<b>Moustique</b>	Une pétition demande d'interdire la reconnaissance faciale dans l'espace public à Bruxelles: "elle menace nos libertés"	<a href="https://www.moustique.be/actu/belgique/2023/03/14/une-petition-demande-dinterdire-la-reconnaissance-faciale-dans-l'espace-public-a-bruxelles-elle-menace-nos-libertes-258419">https://www.moustique.be/actu/belgique/2023/03/14/une-petition-demande-dinterdire-la-reconnaissance-faciale-dans-l'espace-public-a-bruxelles-elle-menace-nos-libertes-258419</a>	Le Parlement bruxellois a reçu une pétition lancée par des associations lui demandant d'interdire cette technologie utilisée par certaines zones de police.	Expertise du Mrax
19 mai	<b>RTBF</b>	Des élèves de l'Athénée Royal de Quiévrain remportent un grand concours de slam	<a href="https://www.rtb.be/articledes-eleves-de-l-athenee-royal-de-quievrain-remportent-un-grand-concours-de-slam-11199915">https://www.rtb.be/articledes-eleves-de-l-athenee-royal-de-quievrain-remportent-un-grand-concours-de-slam-11199915</a>	Mentionne le concours Ma plume contre le racisme	Action du Mrax
18 mai	<b>SudInfo</b>	L'athénée royal de Quiévrain gagne le concours «Ma plume contre le racisme»	<a href="https://www.sudinfo.be/id666415/articled/2023-05-18/lathenee-royal-de-quievrain-gagne-le-concours-ma-plume-contre-le-racisme">https://www.sudinfo.be/id666415/articled/2023-05-18/lathenee-royal-de-quievrain-gagne-le-concours-ma-plume-contre-le-racisme</a>	Mentionne les gagnants du Concours Ma plume contre le racisme	Action du Mrax

16 novembre	<b>DH</b>	"Beaucoup d'enfants n'ont plus envie d'aller à l'école à cause de cela": le racisme bien trop présent dans les établissements scolaires belges	<a href="https://www.dhnet.be/actu/belgique/2023/11/16/beaucoup-d'enfants-nont-plus-envie-daller-a-lecole-a-cause-de-cela-le-racisme-bien-trop-present-dans-les-etablissements-scolaires-belges-5GF7PR633FDDBCJ5CDQUA236DA/">https://www.dhnet.be/actu/belgique/2023/11/16/beaucoup-d'enfants-nont-plus-envie-daller-a-lecole-a-cause-de-cela-le-racisme-bien-trop-present-dans-les-etablissements-scolaires-belges-5GF7PR633FDDBCJ5CDQUA236DA/</a>	Mentionne la problématique du racisme à l'école	Personnalité du Mrax
05 décembre	<b>LeSoir</b>	Travail de mémoire à Schaerbeek : le buste de Roger Nols retourné	<a href="https://www.lesoir.be/553673/article/2023-12-05/travail-de-memoire-schaerbeek-le-buste-de-roger-nols-retourne-video">https://www.lesoir.be/553673/article/2023-12-05/travail-de-memoire-schaerbeek-le-buste-de-roger-nols-retourne-video</a>	Mentionne le retournement du buste de Roger Nols, sous l'impulsion du Mrax	Expertise du Mrax

05 décembre	<b>BX1</b>	Schaerbeek : le buste de l'ancien bourgmestre Roger Nols a été symboliquement retourné	<a href="https://bx1.be/categories/news/schaerbeek-le-buste-de-lancien-bourgmestre-roger-nols-va-etre-symboliquement-retourne/">https://bx1.be/categories/news/schaerbeek-le-buste-de-lancien-bourgmestre-roger-nols-va-etre-symboliquement-retourne/</a>	Mentionne le retournement du buste de Roger Nols, sous l'impulsion du Mrax	Expertise du Mrax
-------------	------------	--	---	--	-------------------

### Le recensement des articles dans la presse

Le nombre d'articles recensés dans la presse pour l'année 2023 monte à 8. La majeure partie d'actions relayées dans la presse portent sur les actions du Mrax, à savoir les conférences, les actions de mobilisation, les actions juridiques, etc. Ensuite vient des

articles mentionnant une personnalité du Mrax et aussi son expertise. En revanche, il n'y a pas eu au cours de cette année 2023, des articles sur le Mrax dans la presse internationale.

### Actions, Partenariats et Évènements

#### Lancement du concours Ma Plume contre le Racisme

L'année civile 2023 a commencé avec le lancement de la 6<sup>ème</sup> édition du Concours Ma plume contre le Racisme avec pour thème "*Racisme, discrimination et Sport*".

Ma plume contre le racisme est un concours d'expression artistique ouvert aux élèves du secondaire des écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



### Formation et animations

Aujourd'hui encore plus qu'hier, les formes de racisme et de discriminations sont de plus en plus complexes et inquiétantes. Les combattre nécessite donc non seulement des connaissances approfondies du racisme et des discriminations, mais aussi une adaptation à leur évolution. C'est dans ce contexte que le **Mrax** organise donc régulièrement à cet effet des formations sur différentes thématiques liées à notre expertise sur l'antiracisme, l'approche interculturelle et la lutte contre toutes les formes de discriminations.

Ces formations offrent une connaissance approfondie du racisme grâce à une approche **critique** et **systemique**. Elles permettent aux participant.e.s de co-construire dans leur propre environnement des réponses stratégiques, pédagogiques et méthodologiques face au racisme et aux discriminations.

Ici, Le service Animation du Mrax dans une classe de 1ère à l'Athénée Marguerite Yourcenar, Bruxelles. (Jeudi 26 janvier 2023).





## Pratiques racistes et détentions arbitraires

Le **Mrax** était le jeudi 02 février 2023 au tribunal de **Première instance** de Bruxelles afin de soutenir **Junoir Masudi** et **Ouiam Ziti** arrêté.e.s et détenu.e.s arbitrairement par la police des frontières et transféré.e.s en centres fermés. Il est primordial de noter dans ces 2 dossiers (bien que distincts), que Junior et Ouiam possédaient des visas d'entrés sur le territoire belge tout à fait valables et délivrés en bonne et due forme par les autorités compétentes. Malgré cela, la police des frontières a décidé d'outrepasser

les lois en vigueur et a décidé de manière complètement arbitraire de priver les victimes de leurs libertés et droits fondamentaux.

Détentions arbitraires, pressions psychologiques, intimidations, usage de la force, etc... sont autant de moyens qu'use la police des frontières pour briser "**leurs cibles**". Le **Mrax** a dénoncé ces agissements et a demandé à ce que ces pratiques, teintées de racisme, de délit de faciès et de discriminations disparaissent de notre **État de droit**.



## La question du regroupement familial avec AVP

Le **Mrax**, **AVP**, la **LDH** et l'**ADDE** ont réuni le 14 février 2023, des échevin.e.s, avocat.e.s, chercheurs.ses, agent.e.s communales de l'État civil, etc, pour une table ronde et débat sur le sujet du "**Lien familial international**". Il était question lors de cette rencontre de souligner les difficultés majeures que rencontrent les couples mixtes en Belgique, notamment en matière de séjour, quand l'un des partenaires est de nationalité étrangère. L'idée était non

seulement de mettre en exergue les "tensions" mais de partager aussi les "bonnes pratiques" afin que le droit à la vie familiale et amoureuse soit fondamentalement respecté. C'est en toute convivialité que s'est terminé l'évènement, dans un esprit de partage, de bonne humeur et d'espoir pour les couples confrontés à ces innombrables difficultés en matière de "reconnaissance par l'État" de leur amour et leur projet de vie familiale.





## Le droit des Étrangers et le Genre

Le **Mrax** a donné les 29, 30 et 31 mars un cycle de formation sur le droit des **Étrangers** et le **Genre** en matière de migration et d'immigration, à la Haute École **Isfsc**.

Les migrants étant vu comme un groupe homogène, les politiques ont presque toujours occulté la présence des femmes, oubliant que si les hommes et femmes peuvent migrer pour les mêmes raisons, certaines d'entre-elles sont propres et spécifiques aux femmes. Plusieurs modules ont été abordés :

- Analyse et critique des politiques migratoires et des réglementations sous-jacentes en la matière. **La loi en matière d'asile et d'immigration entretiendrait-elle la domination patriarcale ?**

- Analyse de la population en matière d'asile : **Le parcours d'asile au féminin**

La prise en compte du genre dans la procédure d'asile avec un focus sur les mutilations génitales féminines et sur la négation des femmes dans les dossiers "familles".

### - Le long séjour aveugle à la question du genre ?

Si en temps normal la femme migrante est perçue comme fragile, dépendante (de ...) en cas de mariage, on se rend compte qu'il y a un changement de paradigme. La femme migrante devient dès lors "dangereuse" et considérée comme l'homme migrant. Dans le cas du regroupement familial, l'objectif était de démontrer que cette procédure est le reflet d'une société patriarcale, avec pour ligne de front, l'homme pourvoyeur et la femme subalterne, avec un focus sur les violences intra-familiales dans le cadre du regroupement familial. Ont participé à Ce cycle de formation de 03 jours un parterre de personnes (femmes) ayant immigrées, des intervenantes de première ligne, des juriste, des assistantes sociale, bénévoles, militantes et autres.

Formation donnée par les **services juridiques et social du Mrax**.



## L'Amour au-delà des frontières

Former un couple mixte (ou fonder une famille) en Belgique quand l'un des partenaires est de nationalité étrangère et/ou est en situation de titre de séjour précaire, est un véritable parcours de combattant. Le Mrax et AVP ont rencontré quelques couples (qui ont accepté témoigner de la brutalité administrative, du déni de leurs

droits fondamentaux, ..., dont ils ont pu faire et continuent de faire face) et vous présentent par la même occasion quelques clichés photographiques de l'exposition **L'Amour au-delà des frontières**, dans le cadre du projet **D'ici et d'ailleurs**.

Quelques témoignages :

*“ J'ai l'impression que c'est fait pour psychologiquement vous atteindre et voir si réellement vous êtes motivés à aller jusqu'au bout des choses. Ils s'enfoutent royalement de votre vie. Mon conseil aux autres dans une situation pareille ? Restez calme. Il feront tout pour vous décourager. ”*

*“ Elle était en centre fermé et moi je suis là. Pourtant, c'était déjà dans mon dossier que c'était ma femme et qu'on avait un enfant ensemble. La façon dont ils torturent les gens pour les faire rapatrier, c'est pas la bonne méthode. ”*

*“ C'est un long cheminement, quand ce n'est pas une chose, c'est l'autre. Mais j'aurais le temps de la colère après. Maintenant il faut avancer pour notre famille. ”*

Une exposition qui s'est faite à Liège en partenariat avec la FGTB.



## Détention arbitraire en centre fermé : L'État belge condamné dans les affaires Junior Masudi Wasso et Ouïam Ziti.

Le tribunal civil de Bruxelles a rendu deux jugements, mardi, condamnant l'État belge pour avoir retenu deux étudiants, l'une Marocaine et l'autre Congolais, durant plusieurs jours en centre fermé. Les deux étudiants estimaient avoir fait l'objet d'une décision illégale et réclamaient d'être indemnisés, ce qui leur a été accordé.

Junior Masudi Wasso, un étudiant de nationalité congolaise, a été arrêté par la police aéroportuaire à Zaventem le 18 septembre 2021. Détenteur d'un visa "long séjour" et disposant d'une inscription en règle à l'UCLouvain, le jeune homme a pourtant été placé au centre fermé Caricole

à Steenokkerzeel. Il y a passé 16 jours avant d'être libéré.

Ouïam Ziti, une étudiante de nationalité marocaine, inscrite en 5e année de médecine dentaire à l'université de Iasi en Roumanie, a vécu la même expérience le 13 décembre 2021, à l'issue d'un contrôle mené par la police aéroportuaire à Gosselies. L'étudiante était pourtant en possession d'un visa français en règle, avec lequel elle s'était déjà rendue à plusieurs reprises en Belgique, où résident plusieurs membres de sa famille.

Le tribunal a tout simplement constaté l'illégalité de ces décisions. Concernant Junior Masudi Wasso, il stipule que celui-ci

"ne pouvait pas être refoulé par les autorités chargées du contrôle aux frontières". Concernant Ouiam Ziti, le tribunal relève notamment que les arguments mentionnés pour justifier sa détention "ne sont pas des motifs légalement admissibles qui pourraient justifier la détention", et, quant aux autres motifs, qu'ils sont "d'ordre général et stéréotypés, ne permettant pas de

constater que l'autorité administrative a procédé à un examen concret et individualisé" de la situation de la jeune femme.

Le Mrax qui s'est levé, insurgé et lutter contre ces détentions arbitraires et suivi le dossier de près au truchement des avocats en charge du dossier, a salué cette décision.



## Cérémonie de remise de prix Ma Contre le Racisme

Le **Mrax** a organisé le mercredi 19 mai 2023 au cinéma Vendôme, la cérémonie de remise de prix de la 7<sup>ème</sup> édition du concours d'expression artistique Ma plume contre le Racisme. Plusieurs élèves ayant participé au concours ont répondu présents,

accompagnés de leurs enseignants, amis, famille et proches pour assister à la cérémonie de remise de prix. Un moment de partage et de discussion sur les thèmes de cohésion sociale et de lutte contre le racisme et les discrimination.





### DiverCity : le festival de la Diversité

Le **Mrax** a assisté à la 14ème édition de Divercity, organisée par la **Ville de Bruxelles**, dans le cadre de la Journée mondiale de la **diversité culturelle** pour

le dialogue et le développement. Le focus était mise cette année sur la communauté brésilienne de **Belgique**.



### Le droit des étrangers et le genre

Dans la continuité de ses cycles de formation, le **Mrax** a organisé à Liège, la 1ère journée de formation le mardi 11 juillet 2023.

Cette première journée de formation a mis les projecteurs sur l'approche **intersectionnelle** en prenant en compte

la dimension genre dans la législation en matière de séjour des étrangers. Ceci a permis de mettre en lumière les discriminations indirectes que subissent les femmes identifiées comme migrantes et de critiquer la neutralité de la législation en matière du droit des étrangers dans la

mesure où elle renforce les rôles genrés :  
"La femme est toujours vue comme dépendante de ..... l'homme migrant".

La suite de la formation s'est déroulée le 13 juillet 2023 à 2 Potièrue, 4000 Liège, de 9 à 12h, et a traité de nouveaux modules.



### Conférence sur le financement des associations des femmes migrantes

Le Mrax a pris part le mardi 29 août 2023 à la conférence sur le "***Le financement public des associations de femmes migrantes. De l'intersectionnalité sur papier à la réalité des budgets. Études de cas au niveau européen, régional et communautaire***". Cette conférence a eu lieu à la Maison Amazone, Rue du Méridien 10, de 9h30 à 13h et a été organisée par Chaska Asbl en partenariat avec le Mrax et le Collectif des femmes.

Cette conférence avait pour but de faire le point sur le financement via les subsides des pouvoirs publics, afin de visibiliser et contribuer à la réflexion sur la cohérence des politiques publiques depuis un point de vue intersectionnel. Un parterre d'expertes qui, entre autres, ont présenté des résultats de différentes recherches, et pointé du doigt la multiplicité des problématiques rencontrées particulièrement dans les associations des femmes migrantes, tout en mettant également l'accent sur les réflexions et recherches de solutions.



## Manifestation contre les violences raciales à l'école

Le **Mrax** et plus de 400 personnes se sont rassemblés sur la place Poelaert à Bruxelles, devant le palais de justice, pour témoigner et apporter tout leur soutien à Mathis, un jeune écolier qui a fait les frais du racisme et de comportements racistes dans son l'école.

Le 5 septembre 2023, Mathis, âgé de 9 ans, a essuyé des insultes racistes proférées par un de ses camarades, dans une école

primaire spécialisée de Nalinnes, en province de Hainaut. Il a ensuite été interpellé par l'équipe éducative et, face à sa rébellion, celle-ci a contacté la police. Une patrouille est intervenue et a plaqué l'enfant au sol sur le ventre, un policier appuyant ses genoux dans son dos. Le Mrax a plaidé pour une tolérance zéro au racisme dans les écoles et universités belges.



## La rencontre internationale de la MMF

Le Mrax a été présent du mardi 03 au Jeudi 12 octobre à Ankara, dans le cadre de la 13ème rencontre Internationale de la MMF ( Marche Mondiale des Femmes). La MMF regroupe plusieurs organisations féministes, humanistes, ... à travers le monde entier afin de faire des femmes une **force féministe pour transformer le monde** !

De nombreuses délégations notamment du Guatemala, Rwandan Pakistan, Mozambique, Zimbabwé, USA, Kenya,

Brésil, Pérou, Mozambique, Pays Basque, Japon, Colombie, Turquie, Angola, Bolivie, Québec, Afrique du Sud, Mali, Phillipine, etc. présentent non seulement pour marquer les 25 ans d'histoire de la MMF comme mouvement irréversible mais aussi envisager des plans d'actions pour la (re)valorisation des conditions de toutes les femmes à travers le monde.



## Les pavés de la mémoire

Le Mrax a organisé le samedi 11 novembre 2023, en soutien avec la MCJ (Maison de la culture Juive) la visite des Pavés de la Mémoire. Un itinéraire qui a montré, dans le quartier des Marolles à Bruxelles, de nombreuses maisons et des plaques nominatives de plusieurs habitants juifs du quartier qui ont été enlevés de leurs maisons, raflés et emmenés à la caserne Dossin pour être ensuite déportés vers les camps de concentration d'Auschwitz.

Un travail de mémoire qui s'inscrit dans le cadre de la **Nuit de cristal**, une nuit effroyable traduite par des successions de pogroms antisémites qui ont éclaté dans la nuit du 09 au 10 novembre 1938 sur l'ensemble du territoire allemand sous ordre d'Hitler, ayant conduit à la persécution et à l'extermination de plusieurs millions de juifs.

Un devoir de mémoire !





### Nawal Ben Hamou en visite au Mrax

Le Mrax a reçu le lundi 28 novembre Nawal Ben Hamou, Secrétaire d'État de la Région Bruxelles-Capitale chargée de l'Égalité des chances et du Logement, dans ses locaux à Saint-Josse. Une visite de courtoisie et de travail qui ont porté sur l'essence même de

l'existence du Mrax et de ses différents combats et travaux pour la lutte contre le **racisme**, **l'antisémitisme**, la **xénophobie** et toutes les autres formes de discrimination.





# MRAX ASBL

Le **MRAX** est la plus ancienne organisation antiraciste en Belgique, née il y a plus de 60 ans sur les cendres du génocide nazi à l'initiative de juifs résistants communistes.

***Rue de la poste, 37 BE- 1210 Bruxelles***

***Tel : +32 (0)2 209 62 50 - Fax : + 32 (0)2 218 23 71***

***Courriel : [mrax@mrax.be](mailto:mrax@mrax.be)***

***Site internet : [www.mrax.be](http://www.mrax.be)***

***N° entreprise : 0415.750.215***

***N° compte : BE67 0012 3298 5487***

